

ÉDITION PARUE AVANT
LES INONDATIONS

www.biot.fr /// trimestriel automne 2015

BIOT INFOS

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

DOSSIER SPÉCIAL

SÉCURITÉ

Une préoccupation quotidienne

Un droit pour tous



GUILAINE DEBRAS - MAIRE DE BIOT

LA VILLE DE BIOT AUX CÔTÉS DE SES SINISTRÉS

Mesdames, Messieurs,
Chers Biotaises et Biotois,

En moins de deux heures samedi soir, plusieurs quartiers de Biot ont basculé dans le chaos. Nous venons de vivre ensemble un drame sans précédent. Je dis *ensemble*, car *ensemble*, nous avons tous ressenti la même douleur, la même peur, la même sidération, en voyant les rues de notre commune, nos maisons, nos écoles, les entreprises envahies brusquement par les eaux et subir des dégâts considérables. L'eau est montée en l'espace de quelques minutes jusqu'à 1,70m et à plus de 2m dans certaines habitations. Ces inondations, d'une rare violence, ont précipité nombre de citoyens biotois dans des situations individuelles terribles. Nos premières pensées vont avant tout vers ces vies injustement enlevées, prises aux pièges par des eaux déchaînées. Je m'associe à la souffrance des familles endeuillées et leur souhaite beaucoup de courage afin de surmonter cette épreuve, je les assure de tout notre soutien.

Nous avons aussi tous subi un profond traumatisme, en plus des dégâts matériels, pour certains très importants. Il suffit, par exemple de songer à nos anciens qui ont perdu leurs biens et, surtout, les souvenirs de toute une vie que rien ne pourra remplacer, à nos familles traumatisées qui ont tout perdu en l'espace d'un instant, à nos verriers dont les fours de plus d'une tonne ont été déplacés par la vague, à nos entreprises qui n'ont pas été épargnées non plus.

Dès que j'ai pu aller sur le terrain, j'ai pu mesurer le désarroi, les difficultés et parfois aussi la colère ou l'incompréhension. Ces événements dramatiques qui ont dévasté notre territoire, sont venus nous rappeler que les catastrophes naturelles ne frappent pas que des pays lointains et déshérités, mais que le risque est bien présent chez nous aussi.


Ensemble, nous souffrons aussi face aux problèmes économiques qui se dessinent. Au-delà des infrastructures municipales ; des entreprises, des ateliers, des commerçants, de nombreux particuliers, ont dû arrêter en effet leur activité, les pertes sont importantes et il faudra, dans certains cas, plusieurs mois pour rouvrir. Or en ces temps difficiles, le moindre aléa peut peser lourd dans la vie économique d'un foyer et d'une entreprise.

Mais, ensemble, nous avons aussi su braver la fatalité qui a frappé notre commune. Chacun a pu compter sur le dévouement, la générosité de l'autre. En étant solidaires, on est toujours plus forts et la solidarité a été à la mesure du désastre. Les élus et les employés municipaux se sont mobilisés sans relâche à vos côtés, de même que les forces de sécurité et les services de la sécurité civile dont la réactivité a permis d'organiser très rapidement les opérations de secours, d'évacuer les personnes en danger, de ravitailler ceux qui souhaitaient rester chez eux. Je remercie les associations caritatives, les forces techniques départementales et les très nombreux bénévoles, des anonymes venus spontanément de toute part pour prêter main-forte et répondre présents face à la détresse de nos citoyens sinistrés. Grâce à l'effort conjugué de tous, chaque acte, chaque geste de chaque personne mobilisée a compté et nous a été précieux. Soyez assurés que mes services et moi-même resterons à votre écoute dans cette épreuve. Cette gestion de crise qui nous a tant mobilisés, main dans la main avec les sinistrés, restera marquée à jamais dans nos esprits. Ici, à Biot, nous savons, ce que cette solidarité face aux épreuves, signifie.

Les blessures sont encore à vif et les plaies seront longues à panser pour toutes les victimes. Mais même s'il faudra plusieurs mois pour retrouver une certaine sérénité, cette mobilisation doit se poursuivre si nous voulons rendre possible un retour à la normale dans les meilleurs délais. Notre défi aujourd'hui, est celui de mieux protéger à l'avenir les personnes et les biens, en tirant les leçons de cette catastrophe, passées les polémiques artificielles, et de déterminer les moyens à mettre en œuvre pour réduire la vulnérabilité de notre commune. Si la priorité reste encore et toujours de traiter les situations urgentes, nous devons élaborer une politique de plus long terme, pour limiter l'impact grave de ces phénomènes météorologiques. L'Avenir de notre territoire dépendra de notre capacité à composer avec la nature. Cela passera par la poursuite de programmes d'actions de prévention des risques naturels avec ces nouveaux phénomènes, élaborés à l'échelle départementale et en collaboration avec les autorités préfectorales.

Je sais par ailleurs les impatiences ; elles sont légitimes. Je sais aussi que certaines procédures administratives peuvent sembler lentes et exagérément lourdes. Dans l'immédiat, je souhaite que tout soit mis en œuvre pour les accélérer, et que toutes les possibilités prévues par la loi soient utilisées. Je veillerai à ce que cela le soit jusqu'au retour à une situation acceptable.

Laissez-moi encore une fois, vous remercier pour votre collaboration, votre aide, et votre générosité. Je suis heureuse et fière de voir que personne n'a oublié une des valeurs fondamentales qui cimentent notre société : la solidarité.


Guilaine DEBRAS
Maire de Biot
Vice-présidente de la CASA



Chers Biotoises et Biotois,

Comme chaque année, cette période est, pour beaucoup de familles biotoises, rythmée par la rentrée scolaire. L'année dernière, à la même époque, nous lancions les nouveaux rythmes scolaires. Un an après, tout s'est mis en place avec sérénité et nous reconduisons la même organisation avec quelques ajustements, car elle a donné entière satisfaction. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 925 élèves pour cette rentrée. La qualité du service dispensé a été saluée par tous les acteurs. En parfait complément avec l'école, notre vision des

activités périscolaires veut garantir la réussite et l'épanouissement pour tous nos enfants. Et la rentrée 2015 a commencé avec une bonne nouvelle : grâce à une mobilisation concertée de tous les partenaires de la communauté éducative, enseignants, parents d'élèves et Municipalité ; l'Inspection Académique a rouvert la classe de maternelle de l'école St Roch, dont la fermeture avait été décidée en fin d'année scolaire.

Cet été a été particulièrement riche en animations : concerts en tous genres, bals et soirées exceptionnelles, animations sportives, présences artistiques et objets d'art ont investi les places, jardin et rues de Biot. J'espère que vous avez pu vivre nombre de ces moments collectifs forts, essentiels à la cohésion et à la vitalité de notre commune. L'automne plus calme aura aussi ses temps forts. Je vous donne rendez-vous à l'occasion d'Halloween avec des surprises terrifiantes à découvrir le 31 octobre prochain. Les fêtes de fin d'année se préparent aussi et le 1^{er} décembre sonnera le coup d'envoi des festivités avec l'ouverture du 1^{er} volet de l'exposition des 24 volets de Noël et la découverte des illuminations de Noël.

Préparer notre avenir et préserver notre environnement exceptionnel est par ailleurs un enjeu majeur de l'attractivité de notre commune. Chaque projet est associé notamment à une étude financière rigoureuse avec comme pilier : un urbanisme réfléchi et maîtrisé. Nous avons également le souci d'améliorer la qualité des équipements, de renforcer la sécurité et l'offre de services rendus aux citoyens biotois. Pour preuve, l'aménagement de l'entrée de ville, route du chemin Neuf, dont le principe vous est présenté dans ce numéro, mais également l'aboutissement de près d'un an de négociations avec Vinci Park et la résiliation officielle du contrat de délégation de service public conclu par la municipalité précédente. Un permis d'aménager est par ailleurs déposé afin de réaliser le nouveau projet d'aménagement des Bâchettes : un projet plus fonctionnel, des places de parking en plus, une réelle intégration paysagère et une accessibilité au village résolue.

Enfin, mon regard se porte sur ce que notre ville a vécu depuis le début de l'année et sur ce qu'elle a déjà engagé pour l'avenir. Je veux rendre hommage à toute mon équipe d'élus et aux services municipaux. Nous partageons cette préoccupation obstinée pour améliorer votre quotidien, nous mettons tout notre cœur à faire que petits et grands, jeunes et anciens se croisent, s'entraident, agissent, s'épanouissent pour mieux vivre ensemble. Notre Biot-Infos est à cette image et j'espère que chacun pourra lire ces pages avec bonheur. Soyez assurés de notre mobilisation à bâtir, ensemble, une société plus humaine et chaleureuse. Vous me connaissez mieux, vous savez le plaisir que j'ai à discuter avec vous. Alors à bientôt, dans Biot, lors des diverses manifestations ou lors de mes permanences sans rendez-vous. Je vous souhaite à toutes et à tous un très bon trimestre !


 Guilaine Debras
 Maire de Biot
 Vice-présidente de la CASA

SOMMAIRE

L'ACTU P.4

Journées Nationales du verre
 Nocturnes des commerçants
 Biot se mobilise pour sauver une classe

ON A TESTÉ POUR VOUS P.8

Compostage collectif



TRIBUNE LIBRE P.9

CONSEIL MUNICIPAL P.10

Biot rejoint la SPL Sophia
 L'ancienne Poste préemptée

DOSSIER SPÉCIAL P.12

Sécurité :
 Une préoccupation quotidienne
 Un droit pour tous

VOS QUARTIERS P.17

LGV, la Ville de Biot demande à faire entendre sa voix
 Travaux réalisés dans les écoles
 Eaux parasites à réduire



FOCUS P.23

Révision des listes électorales : la commission administrative



MAGAZINE D'INFORMATIONS
 édité par la Ville de BIOT

Directeur de la publication et de la rédaction
 Guilaine Debras, Maire de Biot

Conception / Infographie / Mise en page
 Magali Hynes

Rédaction
 Laura Pavan, Natacha Poplineau, Anh-Gaëlle Richard

Contact : 04 92 91 55 95
 www.biot.fr - infos@biot.fr

Impression
 Trulli - Imprimé en 7000 exemplaires
 N°ISNN : 1250-7415

Photos
 Nicolas Soquet, Istockphotos

Remerciements
 Associations biotoises - Services Municipaux

Dans le cadre du développement durable, notre imprimeur est labellisé Imprim'vert® et respecte les normes PEFC® (forêts durablement gérées).

SOCIÉTÉ P.24

Rentrée scolaire
 Maurice Contet a 103 ans
 Un Repair Café à Biot

VUE D'EN HAUT P.31

Continuité écologique de la Brague

BIOT, LA CRÉATIVE P.32

Reflets de Noël
 Les harmonies sans limite du verrier Laty
 Un verrier au parfum
 Festival de chœurs

SPORT P.39

Voile : champions du monde
 Nouveau look pour le BAC

TEXTO P.44

Accompagner, soutenir et aider la jeunesse
 Les ados s'éclatent

CARNET P.46

AGENDA P.47

LES JOURNÉES NATIONALES DU VERRE BIOT - JEUDI 19 NOVEMBRE 2015

Les « Journées Nationales du Verre » se dérouleront cette année à Nice et à Biot, du 18 au 20 novembre 2015. Ce rendez-vous, destiné à favoriser les échanges entre les spécialistes de la profession, s'est imposé au fil des années comme un événement majeur de la vie scientifique de la communauté verrière française. Il rassemble annuellement les acteurs académiques (doctorants, jeunes chercheurs) et industriels du domaine verrier. Cette édition

2015 sera l'occasion pour les verriers de Biot, de partager leur savoir-faire, leur maîtrise de l'innovation technique associée à la créativité de leur création, le jeudi 19 novembre 2015. Après une visite d'ateliers d'artisans verriers biotois le matin, plusieurs thèmes seront abordés l'après-midi : Biot-Tacoma : la passion du verre, Antoine Pierini ; l'histoire du verre à Biot, Véronique Monod ; Instantané de la mécanique des verres et de ses problèmes :

plasticité, fissuration, J-PGuin, Institut de Physique, Rennes ; le packaging primaire en verre pour la pharmacie, Jingwei Zhang, SGD Pharmacy ; Evidences pour un nouveau mécanisme de corrosion des verres, Rolland Hellmann, ISTERre, Grenoble ; Passivation, phénomène clé gouvernant le comportement à long terme des verres nucléaires, Stéphane Gin, CEA Marcoule.

UN PROJET D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Transmission de la mémoire verrière aux plus jeunes.



À l'initiative de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale des Alpes Maritimes, en partenariat avec les verriers biotois et la Municipalité, les 7 écoles maternelles et élémentaires de Biot participeront à un **Projet d'Éducation Artistique et Culturelle autour du « Verre »**. Dans chaque établissement, une classe participera à ce

projet éducatif, qui reposera sur les trois piliers de l'Éducation Artistique et Culturelle.

- **Rencontres** avec un maître verrier, en classe et à son atelier, dans sa galerie...
- **Connaissances** élaborées en classe, à l'aide de documents pédagogiques et d'une mallette pédagogique.
- **Productions** en classe et/ou en collaboration avec le

maître verrier. Par cette action, les verriers Biotois témoignent de leur intérêt pour la valorisation de leur patrimoine. Ils perpétuent ainsi des techniques ancestrales et favorisent la transmission de la mémoire verrière au jeune public. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de ce projet dans les mois à venir.

Guitare

UN NOUVEAU PROF À L'EAC

Diplôme d'Etat en guitare, Frédéric Jorry enseigne au conservatoire de Vence et vient également compléter les horaires de cours de guitare de l'Espace des Arts et de la Culture, jusqu'alors assurés par Luc Botta. « En effet, explique Olivier Augé-Laribé, Luc Botta vient d'obtenir un poste à Gap et, même s'il vient encore effectuer quelques heures de cours hebdomadaire, nous devons continuer à garantir l'offre proposée en guitare à l'EAC ». Ainsi, F. Jorry, assurera les cours le mercredi de 12h à 20h30 et le samedi de 9h à 13h30.

DES NOCTURNES AU SUCCÈS INDISPUTABLE

L'association des commerçants de Biot village, la CAPL, est très satisfaite de sa nouvelle édition des "Nocturnes des commerçants" rebaptisée "Nocturnes de Biot" qui s'est déclinée cet été sous la forme d'un marché d'art.

« Les visiteurs ont eu le plaisir de flâner tous les jeudis soirs de l'été dans le village à la découverte de nombreux artistes de renommée venus exposer et vendre leurs œuvres dans les rues ». Les terrasses de restaurants étaient comblées le tout était rythmé par des déambulations musicales. Chacun a pu découvrir la diversité de vêtements, d'accessoires, de bijoux créés et vendus dans les boutiques de Biot lors des défilés organisés en soirée. « Merci à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ces nocturnes qui ont attiré un public nombreux et varié », se réjouit Pierre Ortola président de la CAPL en ajoutant que « pour l'édition 2016, nous avons beaucoup de nouvelles idées et de surprises à proposer. Nous comptons donc à nouveau sur les bénévoles qui nous ont soutenus cette année pour nous aider à surprendre encore les visiteurs l'an prochain ». La municipalité renouvellera son soutien financier à cette initiative réussie.

> Pour ceux qui désirent participer, contacter Valérie Gaidoz à galeriegabel@hotmail.fr

Bâchettes

BIOT RÉSILIE SON CONTRAT AVEC VINCI PARK !

Après plus d'un an de discussions, la Ville a finalisé la négociation avec Vinci Park. Un accord « à l'amiable » a abouti au versement d'une indemnité de 179 044, 40 € pour l'abandon du chantier initié par l'ancienne municipalité.



Par délibération en date du 19 mai 2014, le Conseil Municipal avait voté l'abandon du projet des Bâchettes conçu sous la précédente municipalité et autorisé, à ce titre, l'ouverture des discussions sur la résiliation du contrat de délégation de service public sous forme concessive, relative à la construction et à l'exploitation d'un parc public de stationnement avec le délégataire, la société Vinci Park France. Les négociations avec Vinci se sont finalisées à l'amiable avec un protocole de résiliation officiel. Elles ont été rendues publiques à l'occasion du Conseil Municipal du 24 septembre dernier.

Le montant de l'indemnité transactionnelle,

globale, forfaitaire et définitive est fixé à 875 575 euros. La précédente mandature ayant déjà versé en 2012 une subvention d'équipement à hauteur de 696 530, 60 euros, l'indemnité versée aujourd'hui au titre du présent protocole transactionnel, est de 179 044,40 euros. « Nous avons mis fin au présent contrat d'un commun accord. Les modalités notamment financières de la résiliation ont été arrêtées conjointement par les parties après un refus d'une première proposition estimée à l'époque à 1,5 million d'euros. Nous avons honoré notre promesse de campagne et répondu aux attentes des Biotois » souligne Guilaine Debras, Maire de Biot.

Au-delà des besoins immédiats en station-

nement, et suite à une première phase de rénovation d'une centaine de places en ce début d'année, le futur aménagement du secteur des Bâchettes répondra à plusieurs objectifs : redynamiser la vie au village et améliorer son accessibilité, rendre plus fonctionnel le site et l'intégrer dans son environnement (pergolas, bancs, végétaux, composition de l'espace). La création d'un double sens permettra par ailleurs de remonter du bas du parking jusqu'à la route de Valbonne. La gratuité du site sera bien évidemment maintenue.

DERNIÈRE MINUTE

QUAND LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE SE MÊLENT AUX PROFESSIONNELS...

Une trentaine d'élèves de danse de l'espace des arts et de la culture Henri Carpentier participeront au Bal Flash organisé à l'occasion de la 20^{ème} édition du Festival de Danse de Cannes le dimanche 22 novembre à 14h sur le parvis du Palais des festivals. La chorégraphie, créée par Hervé Koubi, reprenant les ballets marquants des 20 dernières années produits à Cannes, sera relayée par les danseurs de sa compagnie qui viendront l'apprendre aux élèves dans les locaux de l'EAC.

RENTRÉE SCOLAIRE 2015

SUREFFECTIFS : BIOT A SU RESTER MOBILISÉE !

L'Inspection Académique avait annoncé la fermeture de deux classes de maternelle pour la rentrée 2015 : une à l'école Saint-Roch, et une autre à l'école Olivari. D'une même voix, les parents d'élèves et la Municipalité sont restés mobilisés pour tenter d'empêcher cette mesure prise le 17 avril dernier, par l'Inspection Académique. « La réalité des effectifs scolaires prévus pour la rentrée 2015/2016 ne justifiait pas cette décision », déclare Guilaine Debras, Maire de Biot. Cette décision avait suscité le mécontentement des parents d'élèves, des professeurs mais également de la Municipalité, qui ont dénoncé un sureffectif en engageant une action collective. Dès le 9 juillet 2015, Madame le Maire avait sollicité l'Inspecteur de la circonscription d'Antibes pour qu'un nouveau comptage soit réalisé et il a pu constater à la rentrée scolaire, les mauvaises conditions de travail des enfants et des enseignants (30 à 32 enfants par classe).

La bonne nouvelle est tombée : Vendredi 4 septembre, l'Éducation Nationale a annoncé la réouverture de la classe de maternelle Saint Roch de Biot Village. Les parents d'élèves et la Municipalité ont ainsi démontré que l'action commune pouvait parfois déboucher sur une issue heureuse !

LAPORTE

WeShoot, réseau social et levier de croissance



Le groupe Laporte, leader mondial des fournisseurs pour le ball-trap, installé à Biot, vient de lancer l'application WeShoot, le premier réseau social dédié au tir. « Cette application révolutionnaire a nécessité 6 ans de développement avec la start-up sophilopolitaine Bepipers, explique Guy Basso, directeur de

la communication de Laporte. *D'ailleurs, c'est plus qu'une simple application, c'est un réseau social s'adressant à une communauté mondiale, celle du tir* ». Sans avoir encore fait de réelle promotion, le groupe enregistre 9000 téléchargements de l'application et plus de 20 nouveaux membres par jour. Le potentiel est énorme puisqu'il repose sur les millions de pratiquants du tir sur la planète. WeShootapp permet de créer sa page perso pour écrire sa propre vision du tir, créer des groupes spécialisés, partager des articles de journaux, diffuser l'actualité de

son club, suivre les actualités des champions et des compétitions, se renseigner sur les différentes catégories et spécialités du tir. Le tout en temps réel !

« Nos objectifs sont simples : promouvoir le tir, agrandir et fédérer la communauté pour soutenir les clubs de tir, de tir à l'arc, etc.. et donc, à terme, augmenter les ventes de Laporte et ses partenaires ».

> **Disponible sur AppStore et GooglePlay en français, en anglais et très bientôt en espagnol, en italien et en allemand.**

En savoir plus sur weshootapp.com

Veille&Innovation

BIOT, AUX AGUETS SUR LE NUMÉRIQUE



Le 3 septembre 2015, Guilaine Debras s'est rendue avec Patrick Chagneau, Adjoint au maire délégué, entre autres, à la Ville numérique, au Congrès Smart Countries and Cities pour aller à la rencontre des institutions les plus avancées dans la construction d'une vision du futur des villes et territoires connectés. En effet, la municipalité se tient en veille quotidienne sur ces sujets de ville numérique et de Smart Cities. Le conseil municipal du 24 septembre a ainsi entériné l'adhésion de Biot à l'association Télécom Valley, quelques mois après avoir co-organisé le hackathon pendant la manifestation "Les souffleurs d'avenir". Pendant ce même conseil, la commune a aussi opté pour la dématérialisation des convocations aux assemblées. Pour rendre encore un meilleur service aux administrés, le développement du nouveau site internet de la ville est en cours. Enfin, la Ville de Biot est, bien sûr, présente aux côtés des créateurs d'innovations tels que les acteurs du FabLab, les partenaires du label French Tech ou encore aux côtés des créateurs de demain en remettant leurs diplômes aux jeunes pousses d'Eurecom.

SAPHELEC ne connaît pas la crise

Saphelec vient d'annoncer le rachat de l'activité Entreprises d'Asystel. L'entreprise biotoise compte ainsi doubler son chiffre d'affaire et lance une campagne de recrutement.



Créée en 1984 et reprise en 2011 par l'actuel PDG Hervé Mangot, l'entreprise dont le siège social est à Biot depuis

l'année dernière, est le spécialiste des solutions télécoms à destination des entreprises. Le réseau national de Saphelec compte désormais 9 agences situées à Nice, Marseille, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Anglet, Lyon, Lille et l'Île-de-France. Cette acquisition va permettre à la société de multiplier par deux son chiffre d'affaires et de devenir ainsi le 1^{er} espace SFR Business Team indépendant de France.

Saphelec qui compte un peu plus d'une centaine de salariés va lancer une nouvelle campagne de recrutement de commerciaux pour répondre à ses nouveaux clients et d'ingénieurs supports pour renforcer son offre de services.

> www.saphelec.fr

Nouveau à Biot

AXA

Bruno Deronne vient d'installer son cabinet d'agent général Axa Prévoyance et Patrimoine au centre commercial Biot 3000. « Ce cabinet est spécialisé dans la protection financière des personnes, c'est-à-dire la prévoyance, les mutuelles, les retraites et la gestion de patrimoine », précise B. Deronne. Ce cabinet indépendant travaille aussi bien avec les particuliers que les professionnels ou les entreprises.

> Bruno.Deronne:06.17.90.07.59
agence2p.bruno.deronne@axa.fr

Marché hebdomadaire

LES RECETTES DE LA REDYNAMISATION

Suite au diagnostic du marché faisant état d'un manque de dynamisme, le groupe de travail constitué de commerçants, des chambres consulaires, du président du syndicat des commerçants non sédentaires et des services communaux a présenté des modifications dans le fonctionnement du marché afin de développer l'offre et la fréquentation de celui-ci. La première mesure est l'augmentation du nombre d'exposants proposé chaque mardi. 37 mètres linéaires supplémentaires sont désormais disponibles portant le nombre total à 144 mètres linéaires. Ensuite, dans le cadre de la redynamisation du village et pour répondre aux besoins quotidiens des habitants de Biot vil-

lage qui manquent de commerces dits de proximité, la volonté du groupe de travail est d'imposer une dominante alimentaire. Ainsi, plus de la moitié des exposants répond à cette exigence. De plus, le pôle alimentaire a été installé sur la place de Gaulle car les stands alimentaires cachent moins les terrasses que d'autres stands comme des vêtements. Il permet aussi de créer un lien entre les 2 parties de la rue St Sébastien. Dans la suite logique des engagements municipaux pour le développement durable et les circuits courts mais aussi pour se distinguer des autres offres de marché aux alentours et garantir une qualité de produits, Biot a choisi de favoriser sur

le marché, les producteurs locaux et/ou l'agriculture biologique. La régulation de la circulation le jour de marché, telle que décrite dans l'article ci-dessous, répond aussi à une demande du groupe de travail. Elle permettra de sécuriser et de rendre plus sereine la déambulation des piétons. Le groupe de travail a également pensé à augmenter l'attractivité du marché en y incluant une animation dont les modalités sont encore à définir. Enfin, pour préserver l'équité des attributions, le groupe a mis en place un tirage au sort pour permettre de choisir les exposants passagers (20% du nombre total d'exposant).

BIOT AU CŒUR

DES « 100 PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE »



Depuis cette année, la Ville de Biot est de retour au sein du réseau des « Plus Beaux Détours de France » qu'elle avait quitté en 2008. L'objectif est de favoriser la dynamique touristique des villes sélectionnées par les experts du guide Michelin. Les villes sélectionnées doivent avoir un nombre d'habitants compris entre 2000 et 20 000, mais surtout sont pris en compte : la dimension qualitative d'accueil, le patrimoine tant architectural qu'immatériel, l'animation de la cité, l'identité artisanale et gastronomique, la

dynamique de développement et d'aménagement... À cette occasion, la Ville de Biot a reçu la visite d'Hervé Mariton, député-maire de Crest (ancien ministre) et Président de l'Association « Les plus beaux détours de France » le jeudi 20 août dernier pour « célébrer le retour de la commune de Biot dans notre association » précise-t-il. La commune a accueilli par ailleurs le 24 septembre, une réunion des villes du « Midi Sud Est » du réseau avec pour thèmes d'études : le tourisme et les camping-cars, la communication numérique des offices du tourisme et la valorisation des entrées de ville.

À noter : l'association s'est créée en 1998 et compte 102 communes en métropole réparties dans toutes les régions.

Accès au centre ville

DES BORNES POUR PLUS DE SÉCURITÉ ET DE SÉRÉNITÉ

Dans un souci de sécurité, la Municipalité de Biot souhaite rendre la rue St-Sébastien aux piétons pendant certains moments de la vie du quartier, tel que le marché hebdomadaire du mardi, lors des manifestations événementielles ou pendant les périodes de forte fréquentation (week-end de mai, juin, septembre et pendant l'été). De fait, l'accès à la rue St-Sébastien sera régulé par le biais de bornes automatiques. Cet aménagement sera mis en place avant l'été 2016.

TWEETS

BIOT GAZOUILLE FORT

eTerritoire, premier réseau social et professionnel des territoires a intégré Biot au **Top 7 des villes de Paca** les plus actives sur Twitter derrière de grandes communes comme Cannes, Nice, Marseille ou Toulon ! Et, avec **2657 tweets au 2 septembre 2015**, Biot se place à une honorable 75^{ème} place nationale. En savoir plus sur le blog d'eTerritoire.fr.

SALLE P. GILARDI
SUR MESURE

La salle Paul Gilardi est désormais équipée d'un système permettant de moduler le nombre de sièges à déployer. Les occupants de la salle peuvent désormais choisir de déployer 2 rangs soit 60 places, 4 rangs soit 90 places, 6 rangs soit 120 places, etc

TIMBRE FISCAL EN LIGNE

Dans sa démarche d'évolution et de simplification à l'accessibilité numérique, la Direction Générale des Finances Publiques (FGFiP) a créé un espace de dématérialisation du timbre fiscal. Depuis le 2 mars 2015, il est possible d'acheter en ligne 24h/24 et 7j/7 son timbre fiscal électronique pour l'obtention d'un passeport sur timbres.impots.gouv.fr en utilisant son smartphone, tablette ou ordinateur fixe.

DU COMPOST EN VILLE : C'EST POSSIBLE ! SITES DE COMPOSTAGE COLLECTIF DE LA BAUME ET DE L'ÉCOLE OLIVARI

TESTEUR : Madame Michèle Lucas, utilisatrice du composteur collectif de Biot (700 avenue du jeu de la Baume, à proximité des ateliers des services techniques) et membre de l'Association pour la Sauvegarde de l'Environnement de Biot (Aseb) et de l'association Biot Enchantant.

THÈME : Être utilisateur du composteur collectif

Pourquoi transformer ses déchets en compost ?

"Cela va dans le sens de mes convictions. Le tri sélectif nous permet aujourd'hui de recycler plastiques, verres, papiers et cartons mais le reste remplit encore nos poubelles. Le compostage est alors une solution simple, écologique, économique et bénéfique pour nous comme pour la nature. Ce n'est pas contraignant, le compost ne nous demande que de changer légèrement nos habitudes et un investissement de 10 minutes tous les 3 jours."

Qu'est-ce que le compost ?

"C'est un terreau naturel. Dans la nature, les végétaux morts se décomposent et se recyclent. Le compostage reproduit ce cycle naturel de la matière. C'est un processus de décomposition des résidus végétaux (matières organiques) de cuisine et de jardin par des micro-organismes (bactéries, champignons) présents dans la nature. Ces micro-organismes vont les transformer naturellement en un fertilisant naturel et gratuit. Aujourd'hui, le compost du jeu de la Baume n'est pas encore arrivé à maturation mais il me tarde d'en profiter !"

Quels déchets composter ?

"Tout ce qui est végétal, même si les exceptions existent comme par exemple, les plantes montées en semences et les fruits de certains arbres ou arbustes (charme...). Nos déchets ménagers comme les restes de table sauf viande et os, pain dur, épluchures, coquilles d'œufs écrasées, marc de café... sont en revanche compostables ainsi que les déchets ménagers non alimentaires (fleurs fanées...). Dans le jardin, les branchages, tontes de pelouse en petites quantités, feuilles mortes... et cette liste est loin d'être exhaustive !"

Etes-vous satisfaite de l'installation des composteurs collectifs à Biot ?

"C'est une formidable opération, avec un site de compostage facile d'accès pour ma part, puisqu'il est situé à 50 mètres de chez moi ! L'idée est de faire reculer les idées reçues sur le compostage et apporter des conseils aux citadins qui veulent commencer l'aventure. Les habitants du quartier du Jeu de la Baume peuvent venir remplir les bacs à compost sur le site dédié, situé à proximité des services techniques. C'est bien sûr ouvert à tous : j'ai des amis, résidents du quartier de Saint Jean et chemin des Vignasses qui utilisent également le site. Le deuxième composteur collectif qui sera installé prochainement près de l'école Olivari, quartier de Saint Philippe, s'intégrera de la même manière parfaitement dans le quotidien des enfants et participera à leur éducation citoyenne. C'est une belle leçon de vie !"

Tribunes libres

L'ASSAINISSEMENT QUARTIER DE L'OLIVAIE : AVANÇONS ENFIN !

Lors du conseil municipal de juin dernier, la position de la liste minoritaire sur le projet d'assainissement du quartier de l'olivaie a été surprenante au regard de l'intérêt des riverains. Ce projet fait l'objet d'études depuis la fin des années 1990 sous le mandat de Monsieur Pierre OPERTO, suivi par Monsieur François-Xavier BOUCAND entre 2001 et 2008 et par Monsieur Jean-Pierre DERMIT de 2008 à 2014. Ce projet est inscrit en priorité n° 1 au schéma directeur d'assainissement depuis l'approbation à l'unanimité du zonage en séance du Conseil Municipal le 28 juin 2006. Plusieurs courriers des différentes municipalités ont toujours affirmé leur engagement

à réaliser ce projet d'extension du réseau communal de collecte des eaux usées de l'Olivaie. (2003-2004-2009-2011). Il semblerait que Monsieur Dermit, actuel conseiller municipal, ait perdu la mémoire quand il dénonce que ce projet ne relève pas de l'intérêt général mais de l'intérêt particulier, que la procédure de DIG n'est pas adaptée et que le raccordement sera aux frais des contribuables. Bien au contraire, il a lui-même soutenu ce projet à l'époque puisqu'il signé le 6 janvier 2009, des actes de servitudes de tréfonds avec des riverains ! (c'est-à-dire des servitudes permettant le passage de canalisations en souterrain et qui préparent au projet d'assainissement). Le 17 novembre 2009 et le 18

Mai 2011 des courriers signés de son conseiller municipal délégué à l'eau potable et à l'assainissement sont adressés à l'association "Mieux Vivre au quartier St Joseph, Durbec et Olivaie". Ces courriers veulent rassurer les habitants sur le projet, confirmant la volonté de la commune de faire aboutir ce projet, le reconnaissant comme prioritaire, disent l'obligation de relancer une consultation de maîtrise d'œuvre pour reprendre les études et assurent tout mettre en œuvre pour pouvoir y arriver. Pourquoi aujourd'hui, les mêmes élus maintenant minoritaires prennent ce projet pour cible et en contestent la légitimité, l'utilité, voire la légalité ? Ne souhaitant pas rentrer dans le même schéma d'im-

mobilisme, la municipalité a décidé de prendre ce dossier à bras le corps, d'entamer enfin les procédures nécessaires à l'aboutissement des travaux, de consulter les riverains pour les derniers ajustements. Faire de la politique politicienne sur un sujet d'assainissement prioritaire sous prétexte qu'une élue habite le quartier concerné n'est pas glorieux pour une équipe d'opposition qui se targue de défendre les intérêts des Biotois. Une fois de plus où sont les propositions constructives, les débats de fond, qu'une vraie vision responsable de la politique devrait porter ?

L'équipe « Biot Réunie avec Guilaine Debras »



Les Biotois méritent mieux

L'équipe conduite par G.Debras est en place depuis un an et demi et nous n'approuvons en rien ses orientations. L'automne est une période particulièrement critique pour les crues, pourtant, le bassin de rétention des Horts et le confortement des berges de la Brague détruites en novembre 2011 n'ont toujours pas démarré. Autre dissension : l'acte d'allégeance de G.Debras à la ville de Valbonne. En votant l'adhésion de Biot à la Société Publique Locale (SPL) détenue majoritairement par cette commune voisine,

TRIBUNE DE LA MINORITÉ

Biot cède un droit de décision sur ses programmes immobiliers et logements sociaux. Nous n'avons pas voté cette délibération contraire aux intérêts des Biotois. Enfin, nous n'avons décidément pas la même notion de l'intérêt général: Pour G.Debras, l'assainissement collectif du quartier de l'Olivaie, 14 maisons dont celle de son adjointe à l'urbanisme, mérite une DIG (déclaration d'intérêt général). Cette procédure refusée par 4 propriétaires est inappropriée car ce raccordement sera financé par les contribuables. La mairie est tenue de contrôler toutes les fosses septiques mais elle a décidé d'ex-

clure celles de ce lotissement. A Biot, il y a ceux qui sont contrôlés et paient, et ceux qui échappent à la réglementation, ce qui nous semble profondément injuste. Ces informations sont développées dans une Newsletter que vous pouvez trouver sur le site jeanpierredermi.fr. Toutes les démarches y sont précisées pour la recevoir sur votre messagerie électronique. Vous aurez ainsi un autre regard sur la politique biotoise pour mieux vous forger une opinion.

Jean-Pierre Dermit et l'équipe "Restons forts pour Biot"

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATIONS À LA LOUPE

UN AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉ À BIOT

UNE VOLONTÉ MUNICIPALE FORTE, UN VRAI OUTIL DE STRATÉGIE PATRIMONIALE.



La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées était une loi ambitieuse qui a su fixer un cap en matière d'accessibilité. Pour autant, la France n'a pas été au rendez-vous du 1^{er} janvier 2015 qui fixait le principe de l'accessibilité universelle. Ce constat lucide n'est pas un renoncement, il appelle au contraire une mobilisation inédite.

Un programme pour remobiliser
L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) constitue la proposition phare pour remobiliser. L'AdAP est un document de programmation financière de travaux d'accessibilité permettant de poursuivre la dynamique après 2015. C'est une nouvelle approche, d'application volontaire, proposée

aux gestionnaires d'établissements recevant du public (ERP) et de services de transports publics collectifs destinée à atteindre les objectifs fixés par la loi. L'Ad'AP ne revêt pas de caractère obligatoire. C'est une volonté municipale forte, un outil de stratégie patrimoniale qui suppose un financement adapté fixé par un plan global pluriannuel. « La Ville de Biot a souhaité agir vite et satisfaire à ses obligations, précise Alain Chavenon, Conseiller Municipal, délégué aux situations de Handicap. Par ailleurs, un Ad'AP performant est un Ad'AP concerté. Nous avons en effet associé les bénéficiaires via les représentants associatifs des personnes handicapées, des personnes âgées ainsi que l'ensemble de la population susceptible de pouvoir bénéficier des aménagements : Asso-



ciation des Paralysés de France, établissements Les Hironnelles, Action Handicap de Biot, la Croix Rouge... Le 17 juillet dernier, nous avons validé avec Madame le Maire, un plan de travail explicite de mise en conformité de l'ensemble des sites de la commune et fixé budgétairement les priorités en termes de travaux d'équipements divers : rampes d'accès, mise en conformité des escaliers, remplacement de portes, ascenseurs... Un diagnostic global a été réalisé en amont avec un organisme spécialisé ». Le dépôt officiel du rapport Ad'Ap doit être remis à la Préfecture avant le 27 septembre 2015.

BIOT REJOINT LA SPL SOPHIA



Le conseil municipal du 24 juin 2015 a décidé l'adhésion de la commune de Biot à la société d'aménagement, de construction et de gestion d'équipements SOPHIA, dénommée SPL SOPHIA à hauteur de 5% de son capital social à racheter à la commune de Vallauris. Les SPL ont un large champ d'intervention. Elles sont compétentes pour réaliser des opérations d'aménagement, de construction ou pour exploiter des services publics à caractère industriel ou commercial ou toutes autres activités d'intérêt général. Elles n'ont pas à être mises en concurrence par leurs collectivités actionnaires pour l'attribution de leurs missions car elles sont considérées comme leurs prolongements naturels et ce en toute conformité avec le droit communautaire.

Il s'agit de sociétés anonymes soumises au code du commerce, dont les caractéristiques sont les suivantes : les associés ne peuvent être que des collectivités territoriales ou des groupements de collectivités ; le capital est détenu à 100% par ces actionnaires publics ; le contrôle exercé par les actionnaires doit être identique à celui des collectivités sur leurs propres services ; un commissaire aux comptes certifie les comptes. Dans ce cadre, la SPL SOPHIA est en charge

notamment de la construction de l'espace associatif et culturel du Rouret, de l'aménagement de la ZAC d'Intérêt Communautaire « Les Hauts de Roquefort » à Roquefort-les-Pins, la construction de l'école maternelle et d'un parc de stationnement à Pont du Loup à Gourdon, d'un parking à Châteauneuf, de l'accompagnement du projet d'aménagement du centre-village d'Opio et de la ZAC des Clausonnes à Valbonne Sophia Antipolis. La SPL SOPHIA a également conduit l'aménagement de la place Bermond et la construction de trottoirs à Valbonne Sophia Antipolis ainsi que la construction d'un Dojo et salle polyvalente. Aussi, suite à l'adhésion de la commune de Biot, les actionnaires de la SPL SOPHIA sont : Valbonne Sophia Antipolis (54% du capital et 10 administrateurs), Vallauris (11% et 1 administrateur), le Rouret (5% et 1 administrateur), Gourdon (5% et 1 administrateur), Châteauneuf (5% et 1 administrateur), Communauté d'agglomération Sophia Antipolis (5% et 1 administrateur), Roquefort les Pins (5% et 1 administrateur), Opio (5% et 1 administrateur) et Biot (5% et 1 administrateur).

PARTICIPATION

CONVENTION AVEC LE SDIS

La Ville de Biot a souscrit une convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes-Maritimes (SDIS 06) pour transférer la propriété des défibrillateurs installés par la commune et d'en faire assurer la maintenance. Ainsi, le conseil municipal réuni le 24 septembre 2015 a approuvé le transfert de propriété de 4 appareils installés sur la commune devant le CCAS, dans un véhicule de la Police Municipale, près du Tennis Club Municipal et au complexe sportif P. Operto.

L'ANCIENNE POSTE PRÉEMPTÉE

La Ville de Biot a exercé son droit de préemption urbain afin d'acquérir les murs de l'ancienne poste sise au 38 rue St-Sébastien. Cette préemption bien qu'effectuée au titre du droit de préemption urbain est dans la continuité avec l'instauration du droit de préemption commercial dans Biot village instauré pour préserver les commerces de vie quotidienne et de proximité dans Biot village. Cette acquisition s'intègre dans une stratégie globale de redynamisation de l'économie du centre-ville.

*Cette stratégie est détaillée dans *La Lettre du Maire* #2 de février 2015, page 3.

Retrouvez toutes les délibérations du Conseil Municipal sur www.biot.fr (rubrique Action municipale/Conseil Municipal) ou affichées à l'accueil de la Mairie Principale.

> [Suivez le Conseil Municipal en direct sur www.biot.fr](http://www.biot.fr)

DOSSIER
SÉCURITÉ

UNE PRÉOCCUPATION QUOTIDIENNE, **UN DROIT POUR TOUS**

La Police Municipale à Biot, un rôle de proximité et de médiation.

À Biot, la mobilisation en matière de sécurité est une des priorités de l'équipe municipale. « *La sécurité est un principe, la tranquillité, un but et la prévention, un moyen. Aux dispositifs préventifs mis en place dans ce domaine, s'ajouteront par ailleurs des actions fortes pour préserver la qualité de vie de nos citoyens biotois* » précise Jean-Paul Camatte Adjoint délégué à la Sécurité et aux Risques Naturels.

La police municipale se veut avant tout être une police de proximité et de médiation auprès de la population avec de multiples domaines de compétences. Placés sous l'autorité de Madame le Maire, les policiers municipaux sont notamment chargés de faire respecter la loi. Omniprésents et très actifs sur le terrain, ils effectuent des patrouilles permanentes. En voiture ou à pied, les équipes sillonnent la ville, à l'affût des doléances de la population. De jour comme de nuit, les policiers de la Ville sont soucieux de répondre aux attentes des citoyens. Un stationnement gênant, un vol, une agression, des aboiements intempestifs, un tapage nocturne, un affichage et des dépôts sauvages... leur compétence en matière de lutte contre les atteintes au cadre de vie et à l'intégrité physique des personnes est désormais reconnue et largement plébiscitée. Ils dialoguent, ils observent, ils se montrent et en dernier recours... ils verbalisent. **Et ce travail est motivé par deux maîtres mots : réactivité et présence sur le terrain.**



Une police de proximité pour une meilleure sécurité



La police municipale de Biot dirigée par le Responsable de la Police Municipale, Dominique Camin, est composée aujourd'hui de 16 policiers municipaux. Avant tout une police de proximité et de médiation, la police municipale répond présente aux demandes de la population 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, au numéro de téléphone : 04 92 90 93 80 (la ligne téléphonique est basculée sur le portable des patrouilles dès la fermeture du poste central). L'accueil est ouvert au public au poste central Quartier de Saint Philippe : Espace Saint Philippe - 200, avenue Roumanille - 06410 Biot du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Une permanence téléphonique est assurée le week-end par les policiers de service. (À noter : Une boîte aux lettres est à la disposition du public en cas d'absence après 17h30 en dehors des heures de travail).

L'ilotage dans les quartiers joue de plus en plus un rôle essentiel pour la sécurité des citoyens. Avec une connaissance très forte et étendue du tissu social, économique, éducatif, associatif ainsi que des différents partenaires institutionnels, les agents de la police municipale de Biot se trouvent très impliqués dans la vie des quartiers. Grâce à une perception parfaite de la géographie de la commune, ils sont capables d'apporter des informations indispensables à l'amélioration du cadre de vie des résidents. Le territoire communal est divisé en 4 quartiers et les policiers municipaux concentrent quotidiennement leurs efforts sur les zones vulnérables et les heures sensibles. Une présence quotidienne, sous forme d'ilotage est exercée à Biot Village.

La Police Municipale, ses brigades et ses effectifs

- > Direction : 1 responsable et 1 adjoint
- > Secrétariat : 1 agent administratif
- > Policiers Municipaux :
 - Brigades de jour (10 agents)
 - Brigade de nuit (4 agents)
 - Brigade ponctuelle en VTT (prévision d'équipements supplémentaires avec l'achat de Vélos électriques en 2016)
 - Papys Trafic (3 personnels)



Un nouveau Chef de la Police Municipale

Entré dans la Fonction Publique Territoriale en 1984 et après vingt-sept années passées notamment à la tête de la police municipale de Valbonne, Dominique Camin, 53 ans, a choisi d'officier à Biot où il réside. Il succède à Max Durantin, qui a été à l'origine de la création de la Police Municipale de Biot et l'a dirigée durant 38 années. « *La diversité des actions à mener à Biot représente pour moi un challenge très motivant ! J'ai à cœur d'accentuer la politique sécuritaire initiée par Madame le Maire et serai une force de propositions pour la Municipalité au regard de mon expérience passée. Je tenterai d'apporter ma pierre à l'édifice pour garantir au quotidien la sécurité à Biot. Au-delà des missions naturelles de prévention, de dissuasion et de répression des infractions, je souhaite mener dans le même temps des actions notamment à destination du jeune public en matière de prévention routière par exemple... »*

De nombreux domaines de compétences

Les domaines de compétences de la Police Municipale n'ont cessé d'évoluer et de se moderniser, tant au niveau des moyens matériels mis à sa disposition, que des missions de plus en plus variées qui lui sont confiées.

Tranquillité, sécurité et salubrité publiques

Garante de la surveillance du bon ordre, ainsi que de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques, la police municipale veille à prévenir tout acte de délinquance mais elle reste aussi attentive à la circulation, au stationnement et à la préservation de l'environnement (déchets sur la voie publique,...). Toutes les demandes d'intervention sont immédiatement prises en compte, quel que soit l'endroit. En étroite collaboration avec les services de la Brigade Territoriale, la Police Municipale joue un rôle essentiel dans la sécurité de notre ville. La police municipale est aussi un membre actif du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) mais également du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Le flagrant délit

Même si le rôle premier des agents de la police municipale est de dissuader la commission d'actes délictueux, les po-

liciers municipaux sont parfois amenés à procéder à des interpellations dans le cadre du flagrant délit. Les personnes ainsi interpellées sont immédiatement présentées à un Officier de Police Judiciaire de la Gendarmerie de Valbonne. Des procédures ont notamment été rédigées dont certaines ont donné lieu à des poursuites judiciaires.

Autres services rendus :

- > Aide aux victimes avec des missions de secours,
- > Organisation et mise en place de l'Opération Tranquillité Vacances (en service tout au long de l'année) et Tranquillité Commerces...
- > Surveillance des opérations funéraires.
- > Surveillance des entrées et sorties des écoles.
- > Gestion des conflits de voisinage (nuisances en tous genres, bruits...)
- > Service d'ordre pour les manifestations locales.
- > Recensement du cheptel et la délivrance du permis de détention en application de

la loi sur les chiens dits dangereux.

- > Service de conduite des animaux errants au refuge de l'Espoir « SPA de Mougins ».
- > Régie de recettes de l'État des amendes forfaitaires.
- > Gestion de la fourrière automobile.
- > Délivrance de macarons aux riverains de Biot village.



La participation citoyenne, un dispositif à développer

Cette action, menée en étroite collaboration avec la Gendarmerie Nationale depuis 2011 à Biot, et en concertation avec les présidents d'associations de quartiers, est totalement bénévole et est un formidable outil pour consolider le lien social, développer l'entraide et la vigilance dans les quartiers (alertes mail et SMS transmis instantanément à tous les voisins et aux forces de l'ordre, annuaire du quar-

tier, gestion des vacances, sensibilisation aux techniques de cambriolage, forum d'entraide,...). Ces réseaux de solidarité jouent un rôle dans la chaîne de prévention et dissuadent les éventuels malfaiteurs de passer à l'action. Cette solidarité, signalée par des affichettes et des autocollants, a déjà fait ses preuves à Biot, faisant reculer de manière significative les cambriolages. « *Déjà plusieurs quartiers de Biot*

ont adhéré au dispositif citoyen Voisins Vigilants et leur chaîne de vigilance est opérationnelle. Nous souhaitons que ce dispositif aille plus loin et soit davantage axé sur la solidarité entre voisins. L'objectif est dissuasif et nous souhaitons développer ce dispositif, en l'étendant à tous les secteurs de la ville non couverts à l'heure actuelle » souligne Jean-Paul Camatte, adjoint délégué à la Sécurité et aux Risques Naturels.

Un service de vidéo-protection à Biot



Ce service de vidéo-protection fonctionne 24h sur 24 depuis décembre 2011 :

- > Mur d'images de 9 écrans alimentés par 70 caméras.
- > 45 implantations sur l'ensemble de la commune.
- > Caméras réparties entre des dômes avec détecteurs de mouvement, des dômes avec infrarouge et des lecteurs de plaques d'immatriculation.
- > Dispositif, offrant une haute qualité d'images.
- > Présence de caméras contrôlant en permanence l'entrée et la sortie des véhicules sur le territoire.
- > Gestion de ces équipements depuis un **Poste Central de Contrôle** installé au sein de la Police Municipale du quartier Saint Philippe, dans un local dédié sécurisé.
- > Accès au poste central réglementé et limité à des agents assermentés et habilités par le chef de la circonscription de sécurité publique de Biot.

La vidéo-protection, un équipement précieux destiné à renforcer la sécurité

Les caméras sont installées pour des finalités précises : sécurisation des parkings du centre ville, protection des bâtiments, installations publiques et de leurs abords, régulation du trafic routier, prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens, dans les lieux ouverts au public et exposés à des risques d'agression ou de vol, dans les zones forestières pour la détection incendie, ou encore, le fleuve côtier de la Brague. Elles constituent notamment un paramètre précieux dans la prévention des risques naturels : **détection incendie pour les zones boisées** ou encore **surveillance des crues** pour la prévention des inondations du fleuve côtier de la Brague et des vallons. .

Il est important de souligner que le dispositif de vidéo-protection est employé

dans le strict respect de la vie privée des citoyens.

Les systèmes de vidéo-protection sur la voie publique sont par ailleurs systématiquement signalés à Biot, par un pictogramme représentant une caméra. Ce signalement s'effectue par panneau avec le numéro de téléphone du service compétent, auprès duquel toute personne intéressée peut s'adresser pour faire valoir son droit d'accès aux images et enregistrements (décret paru au Journal officiel du 28 juillet 2006). Toute personne intéressée peut en effet s'adresser au responsable d'un système de vidéo-protection afin d'obtenir un accès aux enregistrements qui la concernent ou d'en vérifier la destruction dans le délai fixé par l'autorisation préfectorale. Une durée de conservation limitée des enregistrements est par ailleurs adoptée (délai maximum de conservation à Biot - 28 jours). L'accès peut toutefois être refusé, notamment pour des motifs tenant à la sûreté de l'état, à la défense, à la sécurité publique ou au bon déroulement des procédures juridictionnelles (enquête de flagrant délit, enquête préliminaire ou information judiciaire).

Malgré les débats qu'elle suscite, la vidéo-protection est devenue un moyen incontournable pour renforcer la sécurité et la prévention de la délinquance. Elle permet aux services de la Police Municipale et de Gendarmerie Nationale d'identifier un nombre important de faits délictuels et criminels : vols, cambriolages, flagrants délits...

QUARTIERS

Ligne nouvelle PACA

LA VILLE DE BIOT

DEMANDE À FAIRE ENTENDRE SA VOIX



La commune de Biot demande des places au collège des acteurs pour porter la parole des Biotois et défendre les intérêts du territoire !

Dans le cadre du projet Ligne nouvelle Provence Alpes Côte d'Azur, Biot est la ville de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis pour laquelle l'emprise est la plus importante. Ce projet préoccupe tous les habitants de la commune, et c'est la raison pour laquelle, dès sa prise de fonction il y a plus d'un an, l'équipe municipale s'était mobilisée pour organiser une réunion publique en lien avec SNCF Réseaux. Malheureusement, la réunion publique n'avait pas été autorisée par les services de l'État à l'époque, dans la mesure où elle venait en supplément du dispositif de concertation prévu initialement par le porteur du projet et en dehors des périodes de concertation définies. Depuis, SNCF Réseaux a poursuivi ses études mais les informations dont la Municipalité dispose actuellement restent insuffisantes au regard des enjeux pour les Biotois ; le faisceau actuel est large et le tracé définitif reste à préciser. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'en

mai 2015, et suite à une demande de SNCF Réseaux, Guilaine Debras Maire de Biot, n'a en aucun cas été favorable à la réalisation de sondages sur le territoire de la commune (l'arrêté préfectoral en vigueur, affiché en Mairie depuis le 5 août 2015, autorise néanmoins le Préfet à en garantir la bonne exécution). Très attachée à la concertation, et afin de rester mobilisée sur cet important dossier, la Municipalité a maintenu des contacts réguliers avec SNCF Réseaux mais également avec le Conseil Départemental cofinanceur de ce projet et membre du Comité de Pilotage. Une réunion du collège des acteurs s'est déroulée le 29 septembre dernier au centre de conférence du World Trade Center à Marseille. Le collège des acteurs est une instance relais de la concertation qui peut notamment alerter le Comité de pilotage sur des éléments qui n'auraient pas été suffisamment débattus ou étudiés. « *Il est essentiel et indispensable, que la Ville de Biot et les associations biotoises y soient*

représentées pour pouvoir soumettre nos observations » souligne Guilaine Debras, Maire de Biot. « *Nous avons encouragé les associations à se mobiliser. Et ainsi, en plus de la Ville de Biot, représentée par M^r Michel Mazuet, 1^{er} Adjoint délégué à la Population, aux Quartiers et aux Transports, seront présentes deux associations de quartiers* ».

SNCF Réseaux prévoit également, d'organiser une première concertation publique au premier semestre 2016 sur les pôles d'échanges et les tracés au niveau local. Il est également prévu une information des collectivités locales et de leurs élus à l'automne 2015, mais aucune date n'a été fixée pour le moment. « *À l'occasion de ces nouvelles rencontres, je porterai la parole des Biotois et défendrai les intérêts de notre territoire. Je souhaite un dialogue sincère et constructif. Je resterai vigilante sur les avancées du projet : les Biotois peuvent compter sur moi pour faire entendre leur voix dans la concertation !* », Guilaine Debras, Maire de Biot.

AMÉNAGEMENT

DE L'ENTRÉE SUD DE BIOT VILLAGE



Faire de l'entrée sud de Biot village, un lieu de vie et un lieu de vie intelligent, telle a été la volonté de la Municipalité. Avec pour objectif majeur **la sécurité des usagers**, ce nouvel aménagement va permettre au village de poursuivre son ancrage touristique. Dans le même temps, le trafic est de plus en plus dense et la Municipalité se doit d'anticiper les évolutions. Le visage de la Cité va se voir ainsi redessiné : une image empreinte de sécurité et de modernité grâce au caractère fonctionnel de ce nouvel espace.

La Ville de Biot, maître d'ouvrage, a confié la maîtrise d'œuvre à CTH Ingénierie ; le Conseil Départemental est aussi étroitement associé puisque le futur aménagement est situé en agglomération sur la route départementale n°4. Cet espace fonctionnel, sécurisé, parfaitement intégré au site répondra à des contraintes environnementales strictes et la qualité paysagère sera préservée.

Destinés à garantir la sécurité des usagers, à offrir un meilleur accès au village, mais également à fluidifier le trafic et mettre fin aux trop nombreux encombrements constatés depuis des années à l'entrée de la cité ; deux emplacements de bus seront implantés. Ils permettront une meilleure gestion des flux de transports collectifs (transports scolaires, bus de ville et bus de tourisme). Une belle réussite pour l'offre touristique qui améliorera ainsi l'accès des voyageurs mais également des tours opérateurs au plus près du centre ville. L'aire de retournement est quant à elle conservée mais modifiée et agrandie pour faciliter les manœuvres des transports collectifs en toute sécurité.

Deux nouveaux passages piétons seront positionnés sur des plateaux surélevés avec une signalisation lumineuse incitant les automobilistes à réduire leur vitesse

(30km/h).

Les places de stationnement sont localisées aux mêmes emplacements avec une réduction du nombre de places au niveau de l'aire de retournement. Un dépose-minute est proposé le matin et le soir au niveau des parkings et le stationnement sera réglementé en zone bleue en dehors de ces périodes.

Un cheminement piétonnier sécurisé est programmé. Deux trottoirs seront ainsi créés de telle sorte qu'ils soient aisément circulables et accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), avec une largeur minimale de 1,40 m.

L'empiètement constaté des platanes sur cette section routière très fréquentée provoque une gêne réelle et constitue un danger pour les usagers. Afin de garantir une meilleure visibilité et mettre un terme à cette situation qui engage des problèmes de sécurité, des mesures d'enlèvement de platanes sont à prévoir. Les sujets seront systématiquement remplacés mais implantés de façon adaptée à la nouvelle configuration des lieux. Autres aménagements : l'actuel abribus sera déplacé et l'emplacement sera réaménagé pour recevoir deux sanitaires publics accessibles aux PMR. Les containers du point d'apport volontaire seront enterrés, un

parc à vélo à l'entrée du jeu de boules sera installé, des barrières seront implantées le long des bordures de trottoir pour baliser le cheminement des piétons et le sécuriser, l'éclairage public sera remplacé sur le modèle existant devant la copropriété Les Restanques de Biot. L'enveloppe financière est aujourd'hui estimée à 725 000 euros HT.

Même s'il est prévu des ajustements, le projet est bien avancé en raison des fortes contraintes en matière de sécurité et de la proximité de la RD4. Des rendez-vous de concertation seront par ailleurs programmés avec l'ensemble des usagers à l'automne.

« Biot village est une de mes priorités et je poursuivrai en ce sens sa réhabilitation ! Nous pouvons nous féliciter de ce futur aménagement destiné à améliorer notre environnement urbain : je me réjouis de voir prochainement le résultat d'efforts constants, déployés pour rendre le centre ville de Biot toujours plus attractif, toujours plus accueillant et toujours plus facile d'accès ! Ce projet n'a suivi qu'une même ambition commune : l'amélioration de l'accessibilité du centre ville, du confort des usagers, du développement des dessertes et de la sécurité optimale », précise Guilaine Debras, Maire de Biot.

TRAVAUX RÉALISÉS EN URGENCE

DANS LES CRÈCHES

Afin d'éviter les désagréments de la canicule aux enfants des crèches et à ceux accueillis dans le centre de loisirs de l'école Olivari, la ville a acheté 3 climatiseurs mobiles pour l'Orange Bleue et 2 pour Olivari. 10 ventilateurs ont également été

acquis pour ces deux établissements tandis qu'un store a été posé pour protéger la cuisine de l'orange bleue. De plus, un film anti-UV a été posé sur le côté extérieur des baies vitrées des cuisines, de façon à les couper des rayons du soleil.

Montant total = 10 416,66 € TTC.

Des travaux de plus grande ampleur sont prévus d'ici l'été 2016.

TRAVAUX RÉALISÉS L'ÉTÉ

DANS LES ÉCOLES

La Ville de Biot a profité des vacances d'été pour engager des travaux d'entretien dans les crèches, Les Diabiotins et l'Orange Bleue, à l'école P. Langevin et sur le plateau sportif Eugène Olivari. L'ensemble des travaux est évalué à 48 270 € TTC.

D'autres travaux nécessitant des procédures plus lourdes en matière de marché d'études seront réalisés dans les mois à venir.



Dans la crèche des Diabiotins, une porte à deux vantaux donnant sur l'extérieur ainsi que des cloisons mobiles dans les salles jaunes et mauves et des rayonnages en inox ont été installés.

Montant total = 21 561,89€ TTC.

À la crèche L'Orange Bleue, Un store en toile, des étagères murales, des séparateurs entre les urinoirs, des toilettes et un portillon ont été installés. Les seuils des fenêtres ont été repris. Un réseau de VMC a été modifié et un caniveau fil d'eau créé dans les cuisines.

Montant total = 11 705, 40 € TTC

Dans l'école Paul Langevin, les peintures ont été reprises sur les murs, les plafonds, l'escalier et le préau.

Montant total = 3 006 € TTC

Au plateau sportif E. Olivari, des terrains de sport (hand et basket) ont été créés.

Montant total = 11 995,78 € TTC

L'ABANDON D'ORDURES va coûter plus cher

DES MESURES PLUS EFFICACES POUR FAIRE APPLIQUER LES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES D'HYGIÈNE.



Garantir la propreté de la ville est une mission qui mobilise d'importants moyens financiers, matériels et humains. Il est donc important de préciser que ces actions reposent essentiellement sur la coopération entre le travail réalisé par les équipes municipales et un comportement respectueux et responsable des usagers de ces espaces. La vie au sein d'une collectivité suppose en effet le respect de certaines règles dont beaucoup sont dictées par le bon sens et le civisme. Des valeurs fondamentales qui font de chaque individu un citoyen.

Que dit la loi ?

Un nouveau décret* publié au journal officiel le 25 mars dernier aggrave l'amende encourue en cas d'abandon de débris sur la voie publique. Ces faits étaient

auparavant punis de l'amende encourue pour les contraventions de la 2^e classe, soit 150 euros. Ils seront désormais punis de l'amende encourue pour les contraventions de la 3^e classe, soit 450 euros. Sont visés les « ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit » abandonnés, jetés ou déversés (y compris en urinant sur la voie publique), « en lieu public ou privé », « si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation », précise le texte. Cette infraction pourra être constatée par les agents de police municipale. Le décret maintient toutefois une amende de la 2^e classe en cas de non-respect de la réglementation en matière de collecte d'ordures, portant notamment sur les

heures et jours de collecte ou le tri sélectif. Par ailleurs, la nouvelle contravention de 3^e classe pourra faire l'objet d'une amende forfaitaire de 68 euros au lieu de 45 euros ou d'une amende forfaitaire majorée de 180 euros.

Des mesures dissuasives

Les dépôts sauvages peuvent avoir de nombreuses conséquences dommageables. Outre la dégradation des paysages, ils ont pour effet de polluer les sols et les eaux, d'attirer des rats et des insectes, ou encore d'être à l'origine de nuisances olfactives et de dangers sanitaires. Après la tolérance, une campagne de sensibilisation, l'installation d'équipements supplémentaires sur le domaine public, la Municipalité de Biot, soucieuse d'offrir un cadre de vie agréable à ses concitoyens et ses visiteurs, appliquera désormais des sanctions pour ceux qui abandonnent leurs ordures et autres déchets ou déjections canines. Toute infraction entraînera des recherches et poursuites (ouverture de sacs abandonnés, identification du propriétaire d'un chien...). Les policiers municipaux ne se contenteront plus d'avertir les citoyens peu civiques, ils les interpellent et sanctionneront l'infraction par un procès-verbal électronique de contravention (e-pv) qui sera dressé au moyen de leur terminal électronique (l'amende étant en pratique recouvrée par le trésor public).

*Référence : décret n° 2015-337 du 25 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets, JO du 27 mars 2015, p. 5552.

EAUX PARASITES À RÉDUIRE

Le réseau d'assainissement communal est séparatif : les eaux usées et les eaux pluviales sont collectées dans deux réseaux distincts. Il est cependant fréquent que des eaux non usées pénètrent dans le réseau de collecte des eaux usées ; ce sont les eaux parasites. Les eaux parasites sont des eaux claires (non polluées) qui surchargent le réseau de collecte des eaux usées ainsi que les stations d'épuration. Le service municipal de l'assainissement est chargé de repérer les défauts relatifs à ces eaux parasites chez les particuliers qui seront contactés dans les prochains mois.

Les eaux parasites proviennent, soit d'infiltrations souterraines (défauts d'étanchéité du réseau, cassure de canalisation, tampons non étanches, infiltrations de racines...), soit d'introductions directes d'eaux pluviales (gouttières de toiture ou réseaux d'eaux pluviales raccordés au réseau d'assainissement).

Le volume total des effluents usés biotois collecté se situe actuellement autour de 900 000 m³/an. On estime que 20% de ce volume est constitué d'eaux parasites, ce qui représente un surcoût de fonctionnement et de traitement évalué à 180 000 €/

an qui se répercute sur la facture de l'abonné biotois.

Depuis plusieurs années, la commune s'efforce de traiter les eaux parasites détectées (voir ci-dessous) sur le réseau communal, mais il s'avère maintenant qu'un volume important de ces eaux provient des antennes privatives du réseau ; ce phénomène s'accroît avec le vieillissement des canalisations.

Le service municipal de l'assainissement est chargé d'effectuer les investigations dans les quartiers les plus sensibles qui permettront de repérer les défauts chez

les particuliers. Dans un premier temps, ces derniers seront contactés pour évaluer les travaux à réaliser et leur apporter des conseils. Si aucune action corrective n'est entreprise, la commune se verra contrainte dans un second temps de mettre en œuvre les verbalisations et poursuites prévues dans le règlement municipal de l'assainissement et au code de la santé publique. Parallèlement, la commune va s'efforcer de mettre en place un dispositif incitatif d'aide et de soutien aux abonnés en collaboration avec l'Agence de l'Eau. À suivre.

LES ACTIONS MENÉES PAR LA VILLE DE BIOT POUR TRAITER LES EAUX PARASITES PROVENANT DU RÉSEAU COMMUNAL

En 2006 - 2007, mandatement du bureau d'études

En 2008, le réseau du vallon des Horts a été réhabilité par gainage ; on estime le volume d'eaux parasites supprimé à 220m³/jour.

En 2010, ce sont les réseaux du passage des Vignasses, de l'avenue du jeu de la Baume, du quartier de la Savonnière, de l'avenue Saint Philippe, du carrefour de la Jarre et du vallon des Combes, qui ont été réhabilités par gainage.

En 2012, les travaux de réhabilitation par tranchée ont été réalisés sur le réseau du chemin de Vallauris et le passage des Vignasses.

En 2013, le réseau du quartier des Près a été réhabilité par gainage ; on estime le volume d'eaux parasites supprimé à 100m³/jour. À l'issue de la réalisation de l'ensemble de ces travaux, le volume d'eaux parasites supprimé est estimé à environ 160 000 m³/an.

ATTENTION AUX FAUX-CONTROLEURS

La procédure pour réaliser les enquêtes sur le réseau des particuliers commence par une demande de prise de rendez-vous **par courrier** du service municipal d'assainissement. N'acceptez pas de prise de rendez-vous par téléphone.



Afin de lutter contre la prolifération du frelon asiatique, le département intervient gratuitement dans les propriétés privées*. Un signalement de nid peut dès à présent se faire par courriel à frelon-asiatique@departement06.fr ou par téléphone au 04 97 18 73 55.

*avec l'accord indispensable du propriétaire ou du locataire.



Vous êtes propriétaire d'un local inexploité ? Faites le savoir au COMPTOIR DES INITIATIVES.

Il pourrait servir à l'implantation d'un entrepreneur, d'une association ou de nouvelles idées à Biot.

COMPTOIR DES INITIATIVES : > initiatives@biot.fr // 06 37 62 96 75

RESTAURATION DES BERGES DE LA BRAGUE

Des travaux de restauration vont être menés jusqu'en novembre 2015 sur 3 sites communaux. Tous, situés sur la Brague, ils ont été endommagés lors des intempéries du 6 novembre 2011* et reconnus en catastrophe naturelle.

Chemin du Plan

Les travaux de confortement de berges au droit du chemin du Plan consistent en une reprise d'environ 20 mètres de la digue en enrochement protégeant le quartier du Plan.

À noter : ces travaux vont entraîner une déviation de la circulation pendant environ 2 semaines (hors intempéries) courant octobre 2015.

Pont des Tamarins

Au droit du pont des Tamarins, les travaux consistent en un confortement de berges pour protéger la canalisation d'alimentation en eau potable d'une partie du secteur biotois de la technopole de Sophia Antipolis. Cette démarche est effectuée en concertation avec le Conseil Départemental qui gère le secteur concerné du parc de la Brague ainsi qu'avec le Siaqueba. En effet, les travaux visent également

à conforter le sentier de promenade implanté au-dessus de la canalisation, en rive droite du cours d'eau. Dans ce cadre, il est projeté de restaurer une section de 20 mètres linéaires de berges rive gauche en faisant appel à la mise en place de caissons en bois végétalisés ainsi qu'un tronçon de 10 mètres linéaires de berges en rive droite à l'aide d'enrochements surmontés de fascines.

Piste de la Rine

Un réseau communal de collecte des eaux usées important - y transitent les effluents des quartiers des Issarts, y compris du chemin de Roquefort et des Castellins - est implanté sous la piste de la Rine, le long du vallon du même nom. Or les berges de ce vallon ont été érodées lors des pluies torrentielles de novembre 2011, ce qui a pour effet de réduire la largeur de la piste d'accès à la Brague et de menacer le réseau

d'assainissement. Les travaux visent à restaurer les berges (reconstitution en enrochements sur 160 mètres linéaires) de façon à restaurer également la piste (500 mètres à reprendre) et ainsi supprimer les risques sur le réseau. La piste de la Rine est précieuse car elle constitue l'un des rares accès à la Brague pour les véhicules intervenant dans l'entretien de la coulée verte de la Brague pour le conseil départemental (sentier de la Brague), pour le Siaqueba (entretien de la Brague) ainsi que pour les pompiers (défense incendie).

Coûts :

- Chemin du Plan : 54 390€ TTC
- Pont des Tamarins : 77 645€ TTC
- La Rine : 360 808 € TTC

*Ce délai d'intervention s'explique par le délai d'obtention des subventions, les travaux étant financés à 80% par le Conseil départemental (45 %), la Région Paca (5%) et l'Etat (30%).

Chemin de la Brague

La passerelle est en place !

Bonne nouvelle pour les riverains de la Brague ! La nouvelle passerelle du chemin de la Brague a été installée le mercredi 12 août 2015.



Pour rappel, la livraison de cet ouvrage était prévue pour janvier 2015 mais le fabricant n'a pas respecté les délais. Au vu de ce retard de 8 mois venant accentuer la gêne pour les riverains, la commune a décidé l'application de pénalités de retard au fournisseur.

Une passerelle plus sûre. L'ouvrage est en aluminium. Sa structure est plus ajourée que l'ancienne pour restreindre au maximum sa prise à l'eau en cas de nouvelle submersion. Le revêtement en résine est antidérapant. De plus, la passerelle est adaptée aux contraintes de la circulation des personnes à mobilité réduite (PMR).

Retour sur les faits. L'ancienne passerelle avait été vrillée par la très importante crue de la Brague en novembre 2011 qui avait provoqué de nombreux autres dégâts sur la commune. Le délai entre les dégâts et la dépose en octobre 2014 s'explique par le fait que la commune a dû attendre la reconnaissance en état de catastrophe naturelle "inondations et coulées de boues". Une déclaration d'assurance a ensuite été effectuée afin que le remplacement de la passerelle soit pris en charge par l'assurance de la commune. La maîtrise d'œuvre a pu ensuite être confiée à un bureau d'étude pour la remise en état de l'ensemble des terrains et ouvrages communaux endommagés.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

Les prochaines élections seront les élections régionales programmées les 6 et 13 décembre 2015. Pour pouvoir voter, les citoyens doivent être inscrits sur une liste électorale. La liste électorale est permanente mais elle fait l'objet d'une mise à jour annuelle effectuée par la commission administrative de révision des listes électorales.

MISSIONS

- statuer sur les demandes d'inscription ou de radiation reçues à la mairie
- constater les changements d'adresse, à l'intérieur de la même circonscription du même bureau de vote d'électeurs déjà inscrits
- examiner la liste nominative établie par l'INSEE en vue de procéder à l'inscription d'office des personnes de dix-huit ans
- s'assurer que les personnes déjà inscrites ont conservé leur droit à continuer de figurer sur la liste électorale du bureau de vote
- procéder, le cas échéant, à des radiations d'office

COMPOSITION

À Biot, la commission administrative compte le 1^{er} adjoint au maire, Michel Mazuet, deux délégués de l'administration désignés par le sous-préfet, Suzanne Amouriaux et Charles Cecchini ainsi que deux délégués choisis par le président du tribunal de grande instance, Annie Huguet et Jean-Luc Aueuvre. Ses membres jouissent des mêmes pouvoirs et des mêmes prérogatives.



Michel Mazuet et Annie Huguet



Suzanne Amouriaux et Charles Cecchini

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour être électeur, il faut être de nationalité française, majeur et jouir de ses droits civils et politiques. Le demandeur doit fournir une pièce prouvant son identité et son attachement avec le bureau de vote. Les demandes d'inscriptions y compris les changements d'adresse de Biot à Biot, sont formulées par les intéressés, toute l'année jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre.



LISTES ÉLECTORALES COMPLÉMENTAIRES

La commission administrative compétente pour la révision électorale est également compétente pour celle des listes électorales complémentaires. Les citoyens de l'Union européenne résidant dans un pays membre dont ils ne sont pas ressortissants peuvent exercer leur droit de vote aux élections du parlement européen ainsi qu'aux élections municipales. Cette participation doit faire l'objet d'une inscription sur liste électorale complémentaire en amont de ces derniers.

RADIATIONS

La commission administrative est appelée à se prononcer sur deux types de radiations : celles opérées à l'initiative de la commune ou de l'Insee pour des causes telles que le décès, la perte de nationalité, ou encore l'inscription dans une autre commune et les radiations « nécessitant un examen au fond de sa part », c'est-à-dire qu'avant de procéder à une radiation, la commission administrative doit s'assurer que l'électeur concerné ne remplit aucune des conditions lui permettant de demeurer inscrit.

À savoir : les radiations d'office ne sont opérées qu'après examen de la situation de tous les électeurs dont la carte, les courriers de la mairie ou les documents de propagande ont été retournés à la mairie par les services postaux.

N'HABITE PAS A
L'ADRESSE INDIQUEE
RETOUR A L'ENVOYEUR

LA MÉDIATHÈQUE FAIT SA RENTRÉE AUSSI

Cela fait déjà un an que la médiathèque est ouverte. Et la rentrée scolaire fournit l'occasion de revenir sur les accueils de scolaires réalisés par les bibliothécaires.

En effet, la médiathèque est aussi un lieu de ressources pour les enseignants et les animateurs : ils peuvent y effectuer leurs recherches documentaires, initier leurs découvertes littéraires, musicales, artistiques ou cinématographiques, visiter les expositions avec leurs groupes ou encore les emmener voir des spectacles...

Les bibliothécaires accueillent ainsi en matinée tout au long de l'année scolaire, les classes des petits Biotois de tous les niveaux et les centres de loisirs qui le souhaitent. Les enfants des crèches sont, quant à eux,

reçus autour d'ateliers d'éveil musical et de séances de bébés lecteurs les jeudis matin en alternance.

Les bibliothécaires ont également proposé tout au long de l'année des ateliers dans le cadre des temps d'accueil périscolaire, les TAP, à la médiathèque ou dans les écoles les plus éloignées du village chaque mardi, jeudi et vendredi après-midi. Ces ateliers sont proposés à nouveau cette année en comptant bien avoir le même succès que l'année dernière...

Pour sa première rentrée scolaire, les murs de

l'ancienne poterie ont vu passer l'équivalent de 2 400 enfants (maternelle, primaire et collège) de la commune. Certains enfants ont même eu l'occasion de venir pour chacune des expositions présentées dans l'année.

Nouveauté pour cette rentrée

Dès fin septembre, début octobre, dans le cadre de la Fête des médiathèques et de la Fête de la science, des spectacles et ateliers seront proposés aux enseignants en plus des accueils habituels.

BILAN

EDUCAZOOM



Les accueils de loisirs Enfants et Adolescents ont proposé le 31 juillet en fin d'après-midi au complexe sportif Pierre Operto, la 1^{ère} édition d'Educazoom, une présentation festive des activités effectuées, des intervenants et du projet éducatif mis en œuvre pendant le mois de juillet.

« Cette 1^{ère} édition est une belle réussite », se réjouit Anne Dumas-Miton avec toute son équipe. Près de 250 enfants et ados étaient présents accompagnés de près de 200 membres de leurs familles. « Tout le public a vraiment apprécié et, de notre côté, cela donne du sens à notre action et c'est valorisant pour les équipes ». À refaire donc, rendez-vous l'année prochaine.

Aide aux devoirs

COUP DE POUCE

L'association d'aide au travail scolaire Coup de Pouce redémarre ses activités le jeudi 1^{er} octobre dans la salle du rez-de-chaussée du CCAS. « Cette année, une aide à la vérification des devoirs sera mise en service à l'aide d'une boîte mail », précise l'association. Les horaires sont les suivants : du lundi au jeudi de 17h à 18h pour les primaires et de 17h à 18h30 pour les collégiens et les lycéens. Le vendredi de 17h à 18h pour tous.

Club micro-informatique


LE CLUB SE MET À LA VIDÉO

Le club micro-informatique a repris ses activités depuis début septembre les jeudis de 18h30 à 20h dans la salle du rez-de-chaussée du CCAS. À noter qu'un nouveau créneau dédié à un atelier vidéo s'ajoute aux activités du club, cet atelier se déroule un mardi sur deux de 18h30 à 20h.


> www.club-micro-informatique-biot.fr//
Tel. 06 86 16 10 96 ou 06 21 80 20 84

La rentrée en chiffres

L'INFOGRAPHIE

 925 élèves sur la commune


 3 groupes scolaires comprenant 6 écoles




 867 élèves inscrits à la cantine



  3,01 € Coût d'un repas à la cantine pour les parents

  6,50 € Coût d'un repas à la cantine pour la commune

  15 personnels d'entretien dans les écoles

 27 animateurs de la commune dans les écoles intervenant sur tous les temps périscolaires (accueil du matin, restauration scolaire, T.A.P., accueil du soir)

   25 intervenants externes intervenant uniquement sur les T.A.P.

  104 000 € (et 24 000 € d'investissement) soit 128 000 € de budget global pour l'éducation. Budget de fonctionnement pour l'éducation 2015

  88 000 € (et 6 500 € d'investissement) Budget de fonctionnement du périscolaire 2015

TAP

Le succès inattendu du point de croix



Suite à la réforme sur les rythmes scolaires mise en place à la rentrée 2014, les écoliers biotois ont, pour cette rentrée 2015, repris le chemin des temps d'activités périscolaires (TAP). Dans ce cadre, *Biot Infos* a choisi de présenter une activité au succès inattendu auprès du jeune public biotois : la broderie.



Fabienne Crabié, animatrice au centre de loisirs pratique la broderie depuis plus de 20 ans. Une passion qu'elle a naturellement transmise aux enfants pendant les ateliers d'animations entre midi et quatorze heures à l'école E.Olivari bien avant la mise en place des TAP. L'atelier est accessible dès le CP et remporte un grand succès auprès des enfants. « Nous sommes tellement nombreux que nous avons dû déménager de la salle informatique vers le réfectoire pour avoir de la place » explique Fabienne Crabié. « J'adapte le niveau en fonction des âges et pour le choix des modèles, je tente de me rapporter à leurs héros du quotidien ou ce qu'ils étudient en classe. Par exemple, les Minions ou le Petit Prince ». Cette atelier compte aussi des garçons qui reviennent d'un trimestre à l'autre, « C'est une activité qui les canalise et les apaise, ils parviennent à être plus attentifs et plus concentrés ».

MAURICE CONTET

A SOUFFLÉ SES 103 BOUGIES !



Un bel échange intergénérationnel - Guilaine Debras Maire de Biot remet à Maurice Contet un bouquet de fleurs au nom de la Ville de Biot.

Plus d'un siècle de vie ne peut se résumer en quelques lignes et dates qui ont marqué sa vie. Cette longévité et cette sérénité témoignent de la richesse, du courage et de la force qui caractérisent sa génération. À l'occasion de la fête anniversaire de Maurice Contet, organisée le mercredi 15 juillet par sa famille en collaboration avec le CCAS de la Ville de Biot, Guilaine Debras, Maire de Biot revenait sur la vie de cet ancien horticulteur, profondément attaché à la

terre et proche de la nature, qui a vécu notamment la terrible guerre. Né le 12 juillet 1912 en Argentine, originaire de Franche-Comté par sa famille, il a regagné la France à 9 ans. Il s'est installé à Biot, quartier Bois Fleuri, en 1962 après avoir vécu à Nice puis Antibes où il tenait une exploitation agricole. Un bel hommage pour notre doyen biotois, ravi de pouvoir se remémorer quelques souvenirs du passé.

UNE OFFRE DE SOIN INÉDITE SUR LE BASSIN ANTIBOIS

La maison médicale du pôle Antibes St-Jean (ex-Montsinery) a ouvert le 1^{er} mai 2015 et propose une offre de soin inédite sur le bassin antibois. Cette maison médicale où officient 5 médecins urgentistes a pour vocation de prendre en charge toutes les pathologies médicales et celles relevant de la petite traumatologie (réalisation de plâtres, sutures, ...). Les pa-

tients bénéficient sur un même lieu d'un centre de radiologie et de consultations auprès de médecins et chirurgiens (orthopédie, système digestif, urologie...) et également de professionnels de santé tels que des kinésithérapeutes, orthésistes... La maison médicale est ouverte 7 jours sur 7, dimanche et jours fériés inclus.

Médiation animale LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES AU CLOS ST-GRÉGOIRE



Lundi 21 septembre, journée mondiale de la maladie d'Alzheimer, les chiens de l'école méditerranéenne de chiens guides d'aveugles sont venus rencontrer les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie associée au clos St-Grégoire.

Cette rencontre, placée sous le signe du partage, s'est déroulée dans le cadre d'un partenariat entre la résidence et l'école. Chaque mois depuis avril, la promenade des chiens permet aux patients de conserver certains repères quotidiens : aller marcher et sortir à l'extérieur. « L'objectif est le maintien de l'autonomie des résidents par la médiation animale », explique Héloïse Di Canio, animatrice du clos St-Grégoire.

Chiens guides d'aveugles RECHERCHE FAMILLE D'ACCUEIL

L'école méditerranéenne de chiens guides d'aveugles recherche des familles d'accueil bénévoles pour garder un chiot durant 1 an environ. L'association prend en charge l'alimentation, les soins vétérinaires, le suivi ainsi que la garde en cas d'absence. Pour en savoir plus sur l'accueil des chiens, consultez notre article de *Biot Infos*, été 2015 page 8. > Tél. 04 97 21 99 05 education@emcga.fr

Signature de la charte de coopération

EXTENSION TERRITORIALE DES DISPOSITIFS ALZHEIMER



La charte de coopération pour l'extension territoriale des dispositifs Alzheimer a été signée lundi 21 septembre 2015 au Foyer de la Fontonne entre les CCAS des villes partenaires : Antibes, Biot, Vallauris Golfe-Juan et Villeneuve-Loubet.

Le partenariat entre les CCAS Antibois et Biotois a été adopté à l'unanimité lors du conseil d'administration du CCAS de Biot du 10 septembre 2015.

Le 21 septembre 2015, date de la Journée Mondiale Alzheimer, marque le début d'une coopération renforcée entre le CCAS de la Ville de Biot et celui d'Antibes-Juan les Pins

La charte de coopération signée entre les CCAS des quatre communes (Antibes Juan les Pins, Vallauris, Villeneuve-Loubet et Biot) détermine les modalités d'engagement des Centres Communaux d'Action Sociale afin de promouvoir des dispositifs adaptés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés et leurs aidants familiaux.

Ce partenariat apporte une réponse novatrice, de par sa globalité et son efficacité, aux défis croissants de l'accompagnement des malades d'Alzheimer et de leurs aidants.

Un vrai plus pour les Biotois

« Être en soutien des familles pour le maintien à domicile des malades atteints d'Alzheimer est quelque chose d'important pour la municipalité », expose Gérard Vincent, conseiller municipal délégué aux Solidarités et à la Vie associative. *Les établissements d'hébergements pour personnes âgées (Ehpad, maisons de retraite ...) ne doivent*

pas être une solution systématique et ce partenariat va permettre de répertorier et offrir une aide pour favoriser le maintien à domicile. C'est une réelle valeur ajoutée pour les Biotois ».

Dans le cadre du Plan Alzheimer 2008-2012, le CCAS d'Antibes Juan les Pins a été retenu par l'Agence Régionale de Santé PACA pour la création, dès 2011, des mesures suivantes : Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aides et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA), Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA) et Plateforme d'accompagnement et de répit. Ces dispositifs avaient vocation à couvrir des bassins de vie. Ces trois services permettant de favoriser le maintien à domicile seront désormais accessibles aux Biotois.

Trois services pour favoriser le maintien à domicile

La MAIA permet notamment au travers d'un nouveau professionnel « Gestionnaire de cas » d'assurer un suivi intensif et au long cours des personnes âgées en situation complexe. Celui-ci est l'interlocuteur direct du malade, de ses proches du médecin traitant et des professionnels qui

concourent à son maintien à domicile.

Quant à l'ESA, c'est une équipe de professionnels formés aux soins d'accompagnement et de réhabilitation des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Constituée d'une infirmière coordinatrice, d'un ergothérapeute et de trois assistants de soins en gérontologie, l'équipe spécialisée Alzheimer du SSIAD du CCAS d'Antibes réalise à domicile 12 à 15 séances de soins de réhabilitation et d'accompagnement, sur une période de 3 mois maximum, renouvelable tous les ans. La plateforme d'accompagnement et de répit soutient les aidants (conjoint, enfants, autres membres de la famille seuls à s'occuper de la personne malade) en leur octroyant un répit, c'est-à-dire une prise en charge temporaire physique, émotionnelle et sociale de la personne dépendante. Il s'agit ici d'éviter un épuisement qui compromettrait aussi bien la santé que le maintien à domicile de la personne malade.

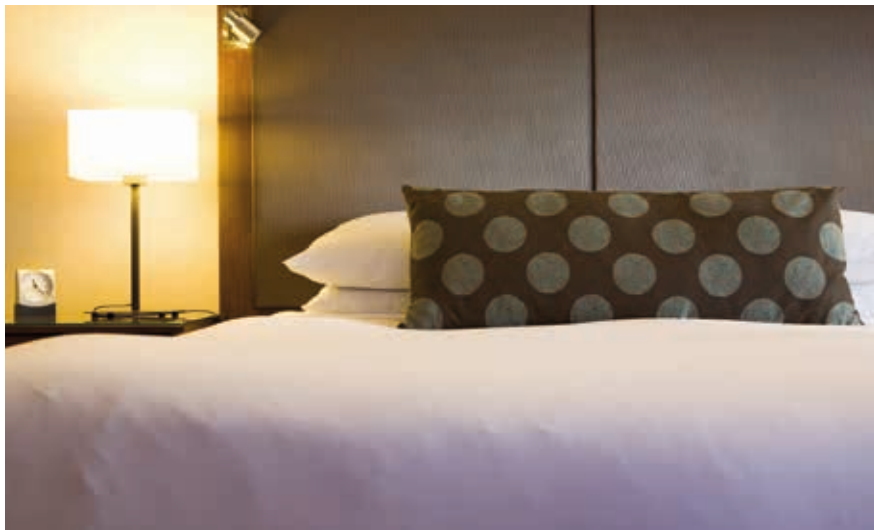
Une collaboration gratuite

Le coût de fonctionnement annuel évalué à 530 000 euros est intégralement financé par l'Agence Régionale de Santé.

Taxe de séjour

HÉBERGEURS : DÉCLAREZ-VOUS !

Vous êtes hébergeurs sur la commune de Biot ? Se déclarer et reverser la taxe de séjour : c'est obligatoire, c'est gratuit et cela permet de bénéficier des actions de promotion de l'Office de Tourisme.



L'Office de Tourisme de Biot estime à plusieurs dizaines le nombre d'hébergeurs biotois qui n'ont pas déclaré leur hébergement de tourisme. « *Pourtant, pointe Patricia Chaniel, directrice de l'Office de Tourisme, il n'y a que des avantages à se déclarer et c'est obligatoire** ». Premièrement : c'est gratuit pour l'hébergeur. Ce dernier ne paie pas la taxe, il ne fait que la

reverser. C'est le client qui paie la taxe de séjour telle qu'affichée dans le logement. L'hébergeur a pour seules contraintes de remplir une télédéclaration et de reverser les sommes effectivement perçues. Par ailleurs, tient à préciser le service des Finances de la Mairie, « *pas de clients, pas de taxe* », l'hébergeur qui n'a pas loué son bien, n'aura pas à verser de taxe de séjour.

Deuxièmement : en se faisant connaître de l'Office de Tourisme, l'hébergeur bénéficie du rôle de promotion de l'office. « *Nous pouvons recommander le logement, le faire apparaître sur le site et proposer des équivalences de classement* », conclut P. Chaniel.

*Le non-respect de l'obligation de déclaration d'un hébergement de tourisme est puni des peines prévues pour des contraventions de la troisième classe (art.L.324-1-2 du code du tourisme).

EN PRATIQUE

Tout ce qu'il y a à faire, c'est remplir une déclaration en Mairie à retirer auprès de Patricia Chaniel, Responsable de l'Office de Tourisme. Ensuite, la mairie prend rendez-vous avec l'hébergeur pour une visite du logement en vue d'attribuer une équivalence de classement et d'estimer le montant de la taxe.

Renseignements :
Office de Tourisme //
Tél. 04 93 65 78 00

Les actions du Conseil Départemental pour Biot

En mars 2015, Sophie Deschaintres a été élue conseillère départementale en binôme avec Eric Pauget, Vice-Président du Conseil Départemental sur le canton Biot-Antibes Est.

« *Nous avons souhaité rester au plus proche de nos communes respectives*, précise S. Deschaintres. *Eric Pauget se concentre sur la partie antiboise du canton tandis que je me consacre entièrement au territoire biotois* ». Aussi, la nouvelle conseillère départementale tient à informer les Biotois à la fois de l'action qu'elle mène à Biot et pour Biot. « *Mon action de conseillère départementale n'a de sens que si nous travaillons ensemble, particuliers, associations, entreprises, commerçants, artisans, institutions, élus locaux sur les projets qui vous occupent et vous préoccupent* ». Pour ce faire, Sophie Deschaintres

reçoit les Biotois, les associations et les entreprises du canton sans rendez-vous tous les mois à Biot en alternant la salle des associations et la Mairie annexe*. Dans ses compétences, le Conseil Départemental intervient en accordant des subventions aux associations et organismes privés. « *Pour solliciter une aide du Département, un dossier est à compléter** et à remettre avant le 31 octobre 2015. Les associations ne doivent pas hésiter à me tenir au courant de leurs demandes* », poursuit S. Deschaintres. Dans ce cadre, avec le soutien de sa nouvelle conseillère départemen-

tale, l'association des commerçants de Biot village, la CAPL, a reçu une subvention pour l'organisation de ses Nocturnes tous les jeudis soirs de l'été.

< **Contact :**
sdeschaintres@departement06.fr

* Salle des associations : les samedis 17/10/15, 19/12/2015, 27/02/2016, 23/04/16, 25/06/16 de 9h à 12h
Mairie Annexe : les vendredis 20/11/2015, 22/01/2016, 25/03/16, 20/05/16 de 11h à 14h

**A télécharger sur le site du Conseil Départemental www.departement06.fr

LA VILLE DE BIOT SOUTIENT le dynamisme associatif

Très riche, le tissu associatif biotois se distingue par son dynamisme. Par leur action, les nombreuses associations de la Ville contribuent à créer du lien entre passionnés, générations, quartiers, etc... Consciente de l'impact positif du tissu associatif sur la vie locale et quotidienne des Biotois dans les domaines du sport, de l'environnement, de la culture, de l'action sociale, de la vie scolaire, de l'économie ou encore de la mémoire nationale, la commune a toujours souhaité soutenir financièrement les initiatives associatives alors que

de nombreuses collectivités locales revoient bien souvent à la baisse les budgets attribués. « *En 2015, la Ville de Biot a maintenu un budget équivalent à celui voté en 2014 pour accompagner ses associations et développer des échanges constructifs avec les forces vives de son territoire. Elle a dans cet esprit attribué en 2015 près de 380 000 € de subventions* », souligne Monsieur Gérard Vincent Conseiller Municipal délégué aux Solidarités et à la Vie Associative.

Comment chemine le dossier ?
La Ville de Biot peut apporter son concours financier, lorsque

l'activité de l'association ou l'objet d'un projet particulier présente un intérêt communal. La subvention peut être accordée en versement de fonds, mais également en nature avec la mise à disposition de locaux, de matériel, prise en charge de frais... « *Un dossier officiel de demande de subvention est à remplir et à transmettre au service Population et Citoyenneté à une date prédéfinie chaque année. Les dossiers sont réceptionnés puis confiés pour étude aux services et aux élus dont les domaines de compétences et les délégations correspondent à l'as-*

sociation », précise le service Population et Citoyenneté de la Ville de Biot.

Comment sont prises les décisions d'attribution ?

L'attribution ainsi que le montant de la subvention sont déterminés par un conseil d'élus en commission d'attribution, en fonction de critères d'information et d'analyse tangibles et quantifiables. Un vote en Conseil Municipal est ensuite programmé et l'information est diffusée par voie de presse afin de garantir une totale transparence.

EHPAD

Christiane Decroix est Miss Restanque 2015



Miss restanques et ses dauphines

Le mardi 14 juillet 2015, Christiane Decroix 87 ans a été élue Miss Restanque à la résidence Les Restanques de Biot. La 1^{ère} dauphine est Marie-Louise Cittadini qui a manqué le titre à une voix près et la seconde dauphine est Ginette Michèle. « *Très cultivée, toujours très élégante, avec un sens aigu de la répartie, Christiane Decroix est l'ambassadrice idéale de notre résidence* », se réjouit B. Trikki, animatrice de la résidence et initiatrice de

l'élection. Christiane Decroix a été élue au terme d'une après-midi joyeuse et festive : « *Nous avons beaucoup ri, notamment pendant les chorégraphies et aussi en entendant certaines réponses insolites aux questions du jury* ». Une quinzaine de résidentes ont participé dont 2 personnes en fauteuil. Le jury était exclusivement composé de messieurs et c'est Maria Roulant qui a assuré le rôle de présidente du jury.



Nouveau à Biot REPAIR CAFÉ

Un Repair Café se crée à Biot. Pour animer ou simplement partager ses compétences ou juste pour en savoir plus sur les Repair Cafés, une première réunion d'information se tiendra le samedi 14 novembre 2015 à 10h30 à Biot 3000 (entrée fleuriste Le Lotus). De quoi s'agit-il ? Les bénévoles du Repair Café de Biot est une antenne du Repair Café de Sophia, c'est Annick Decologne qui se chargera de la coordination.

> Pour en savoir plus : www.repaircafesophia.org, rcbiot.repaircafesophia@yahoo.fr

*Voir Biot Infos, printemps 2015, page 43.

> Retrouvez toutes les modalités de soutien aux associations de la Mairie de Biot en page suivante.

Colette Doco-Rochegude enrichit LE PATRIMOINE DE BIOT

Une biotoise latiniste poursuit le travail de l'érudit Joseph-Antoine Durbec et met ses connaissances et son expérience au service de l'histoire de Biot en proposant la 1^{ère} traduction complète de deux parchemins majeurs.



Colette Doco-Rochegude vient de publier* dans la revue annuelle de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie Alpes-Méditerranée (IPAAM) la transcription et la traduction de ces deux documents importants pour l'histoire de Biot. Le premier est l'Acte de donation du territoire primitif de Biot aux Templiers en 1209 par Ildefonse II, roi d'Aragon et Comte de Provence. Le second est un acte notarié, issu de la curie royale de Grasse, enregistrant la plainte de Foulques Béranget, Commandeur de la Maison templière de Biot après l'attaque de la commanderie par des individus Antibois.

« Ces textes, évoqués en partie par J.-A. Durbec, n'avaient jamais été traduits complètement, précise Colette Doco-Rochegude. J'ai voulu modestement continuer son

travail ». La transcription et la traduction ont pris deux ans et viennent enrichir le fond documentaire concernant l'histoire de Biot.

De formation classique, Colette Doco-Rochegude s'est mise sur le tard au latin médiéval pour se plonger dans des actes notariés, mais ses talents s'exercent encore plus largement en latin classique. En effet, elle dépouille** depuis plus de 20 ans les manuscrits de la Guerre des Gaules. Elle est d'ailleurs très engagée dans la controverse sur les vrais sites d'Alesia, de Gergovie ou d'Uxellodunum. Autre engagement intellectuel qui verra bientôt le jour, cela fait aussi 20 ans qu'elle collabore à une vaste étude sur un ouvrage de Ptolémée, *Le planisphère*, un traité sur la méthode de reproduction orthogonale de la voûte céleste. « Nous espérons, avec mon groupe de travail parisien que notre étude sera bientôt publiée ».

*Institut de Préhistoire et d'Archéologie Alpes Méditerranée, *Mémoire*, Tome LVI, 2014, p. 101-113, Editions IPAAM, Nice. Disponible en consultation au Musée d'Histoire et Céramique Biotoise et à la Médiathèque.

**C'est ainsi qu'on nomme l'action de lire et analyser les manuscrits médiévaux.



Croix Rouge

APPEL AUX BONNES VOLONTÉS

« Nous avons besoin de bénévoles pour nous aider dans notre tâche d'action sociale, notamment pour l'approvisionnement et la distribution des colis alimentaires », alerte Renée Franceschi, présidente de la Croix-Rouge Biot-Valbonne. Cette antenne assure la distribution de colis alimentaires – mardi à Garbejaire à Valbonne et mercredi à Biot – aux personnes qui lui sont envoyées par les services sociaux.

Les denrées proviennent de la banque alimentaire des Alpes-Maritimes située à Lingostière, du magasin Carrefour Market de Valbonne qui donne ses surplus ainsi que des collectes effectuées au printemps et en automne, la prochaine a lieu le 10 octobre, par les bénévoles de la Croix-Rouge. Les approvisionnements se font le lundi matin.

Les personnes intéressées pour donner un coup de main peuvent joindre la Croix-Rouge Biot-Valbonne au 04 93 34 56 16 tous les après-midi de 13h à 17h sauf le week-end ou écrire à dl.sophia.biot@orange.fr

APF

HANDIDON

Dans le cadre du HandiDon, une opération de l'Association des Paralysés de France, un tirage au sort national se déroule le 17 décembre 2015.

À gagner : une voiture, un vélo électrique, des séjours, des chèques cadeaux. L'année dernière, l'APF des Alpes-Maritimes avait récolté 20 205€, un des meilleurs résultats nationaux. Les sommes collectées financent directement les actions de l'APF en faveur des enfants et adultes en situation de handicap moteur dans les Alpes-Maritimes. Nouveauté : cette année, un tirage au sort régional est organisé en parallèle au tirage au sort national. Renseignements : APF 06 - 04 92 07 98 00 // dd.06@apf.asso.fr // A Biot, la correspondante de l'APF 06 est Dominique Vian. d.vian@free.fr.

Nouvelle association

ARBUGIOS

Une nouvelle association, Arbugios, vient de se créer à Biot et vise à organiser des voyages culturels, « pour des destinations proches comme lointaines », précise Michel Couillet. Le fait de se regrouper permettra d'obtenir des prix. La première réunion de l'association doit se tenir le lundi 12 octobre à 10h dans la salle du CCAS.

Renseignements : 06 70 40 81 06

Traditions

LES BIOTOIS AU TOP CULINAIRE

L'Amicale Biotoise des Traditions a remporté le concours de spécialités provençales organisé par Mr Avenes du Comité des fêtes de la Fontonne pendant la fête de Sainte Marie-Madeleine le 18 juillet 2015 à Antibes. Pissaladières, salades niçoises et farcis étaient au rendez-vous pour ce concours culinaire. Les gagnants, Mr Martin à la pissaladière et Mme Roux aux farcis, ont chacun reçu en récompense un panier garni d'huiles d'olives, tapenades et spécialités provençales. L'Amicale Biotoise des Traditions envisage d'autres rencontres telle que celle-ci dans les prochains mois avec le Comité des fêtes de la Fontonne et Vallauris.

Vue d'en HAUT



Ancienne prise d'eau du canal de Biot, seuil 5.

ENVIRONNEMENT

RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DE LA BRAGUE

D'ambitieux travaux se profilent pour rétablir la continuité écologique de la Brague et en particulier pour restaurer la circulation piscicole et le transit sédimentaire, sur le linéaire de la Brague et de ses affluents. Un décret de 2013 définit comme prioritaire le tronçon situé en aval, c'est-à-dire sur la partie biotoise et antiboise du fleuve cotier. Tour d'horizon avec Cédric Cheneval du Siaqueba.

Suite au Grenelle de l'Environnement, le Syndicat Intercommunal de l'Amélioration de la Qualité des Eaux de la Brague et de ses Affluents, le Siaqueba, a étudié le corridor de la Brague comme « trame bleue » et a finalisé en 2014 une étude de rétablissement de la continuité écologique sur les 24 seuils du bassin de la Brague.

Ces seuils sont des ouvrages transversaux dans le lit du fleuve, empêchant la circulation des poissons et le transit des sédiments ; il s'agit le plus souvent, des anciennes prises d'eau alimentant des canaux ou des passages de canalisation. Sur la Brague, le transit sédimentaire n'est pas l'objectif majeur, car le charriage est modéré. En revanche, la circulation des espèces piscicoles doit être améliorée. Cédric Cheneval du Siaqueba prend l'exemple de l'anguille, espèce par excellence pour comprendre l'intérêt de la démarche : « L'anguille européenne est une espèce thalassotoque, qui vit dans nos cours d'eau pendant 15 à 20 ans, avant d'entreprendre une longue migration transocéanique pour se reproduire dans la Mer de Sargasses. Après une dérive de quelques

6000 kms portée par le Gulf stream, les larves arrivent sur nos côtes, se métamorphosent en civelles et cherchent à remonter nos cours d'eau. Malheureusement, après un périple extraordinaire, elles se font ralentir ou bloquer par des ouvrages anthropiques à quelques kilomètres de l'estuaire... ».

L'objectif des travaux est de rendre ces seuils franchissables, soit en dérasant l'ouvrage si ce dernier n'est plus utile, soit en l'aménageant pour faciliter le passage des poissons. Sur la Brague, les espèces cibles retenues sont l'anguille et le barbeau méridional, pour concevoir l'aménagement en fonction de leur capacité natatoire, mais les aménagements serviront à toutes les autres espèces présentes.

Le décret du 19 juillet 2013 impose que le tronçon aval de la Brague soit traité en priorité, dans les 5 prochaines années. Ce tronçon concerne 5 seuils dont 4 sont à Biot et représente un travail sur 3 années « dont une bonne année consacrée à la réalisation des dossiers administratifs », précise Cédric Cheneval. Le Siaqueba s'occupe des aménagements sur les 3 seuils amont.

LES SEUILS, DE L'AVAL VERS L'AMONT

Seuil 1 : Passage busé de l'autoroute. Il appartient à la société Escota et se situe sur la commune d'Antibes.
Seuil 2 : Seuil St Pierre : Passage de canalisation. La commune de Biot assurera la maîtrise d'ouvrage en visant l'enfouissement de la canalisation sous le lit de la Brague, avec l'objectif de sécuriser ce collecteur en cas de crue et faciliter le franchissement piscicole.
Seuil 3 : Seuil du Pont Vieux. Le scénario provisoire consiste en un léger arasement du seuil sur le niveau de la surverse actuelle, avec construction de deux pré-barrages en rive gauche.
Seuil 4 : Gué de Biot : Passage de canalisation. Le scénario provisoire est d'arasement partiellement le seuil et aménager une rampe rustique.
Seuil 5 : Ancienne prise d'eau du canal de Biot : Les travaux consisteront à un arasement quasi-total de cet ouvrage qui n'a plus d'utilité.

> Cette démarche de restauration de la continuité écologique participe à l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau, objectif visé dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau et du SDAGE, en proposant un retour vers une rivière naturelle. L'Agence de l'Eau Rhone-Méditerranée soutiendra ainsi financièrement le projet à hauteur de 80%.

Salon Révélations

CINQ ARTISTES BIOTOIS SE RÉVÈLENT AU GRAND PALAIS !

Cinq artistes biotois - Jacky Coville, céramiste, Claude Pelletier, orfèvre, Antoine Pierini, sculpteur-verrier, Martine Polisset, céramiste, Jean-Paul van Lith, céramiste - ont exposé du 10 au 13 septembre dernier à Paris, au salon « Révélations », deuxième biennale internationale organisée par les Ateliers d'Art de France et entièrement dédiée à la création contemporaine dans les métiers d'art. Leur présence a été portée par la Ville de Biot.



L'idée principale de l'aménagement du stand de la Ville de Biot, d'un style très épuré, était de « mettre les pièces en résonance les unes par rapport aux autres. Une scénographie qui rompt avec les codes classiques et souligne dans le même temps le rapport à la matière » précise Fanny Vollenweider, responsable du service Action Culturelle et Initiatives Locales. Les artistes sont revenus enchantés, ils ont pu nouer des contacts avec des professionnels et des particuliers : des galeristes, des

designers, des collectionneurs, amateurs d'art, le public et de nombreux médias... « Ce succès témoigne de la place aujourd'hui importante des métiers d'art sur la scène créative. C'est un secteur économique à part entière, et dans un contexte de concurrence accrue au niveau touristique, la Ville de Biot a imaginé depuis maintenant un an, une vraie stratégie de reconquête de ses publics en mettant l'accent sur ses actions de promotion », ajoute Claire Baes, Conseillère municipale déléguée au Tourisme et

aux Métiers d'Arts.

Dans un espace exceptionnel d'exposition et de vente, les allées du salon ont vu les acteurs mondiaux de l'artisanat d'art, confronter leur vision des enjeux du secteur. « Fréquentée en cinq jours par plus de 38 500 personnes, cette édition est une formidable vitrine pour nos 5 artistes biotois, qui ont su montrer au public international, le dynamisme et la maîtrise de leur savoir-faire associés à leur créativité », souligne Guilaine Debras, Maire de Biot. Au total, pas moins de 350 exposants de toutes les disciplines, avec des créateurs d'excellence venus de tout l'Hexagone et plus d'une quinzaine de pays étaient présents. À l'honneur cette année, la Corée du Sud a présenté dans une architecture épurée et des codes traditionnels revisités dans un esprit contemporain, une vingtaine d'artistes.



Fêtes de fin d'année

PLEINS FEUX sur le décor

Cette année, les fêtes de fin d'années verront les rues de Biot particulièrement mises en valeur par la combinaison de plusieurs ambiances, des automates de la place de Gaulle aux animaux de la ferme place des Arcades, en passant par les Volets de Noël ou encore, en levant les yeux, à l'émerveillement des illuminations.



« Nous avons décidé de mettre l'accent sur la scénographie, il s'agit, au-delà des nombreuses animations proposées, que la fête soit présente dès l'entrée de ville et ce jusqu'à la place des Arcades », précise Nathalie Bret, adjointe au Maire, déléguée à la Communication et aux Ressources Humaines en charge également de la coordination des spectacles, des événements et des expositions.

Ainsi, des sapins ponctueront le cheminement depuis l'entrée du village jusqu'à l'église. En parallèle, les illuminations feront briller la féerie de Noël dans le firmament biotois. Et sur les façades de la rue St-Sébastien, les volets décorés de l'exposition de l'aveugle « Les 24 volets de Noël » apporteront la 3^{ème} dimension à cette mise en scène magique.

Toujours coté scénographie, la place de Gaulle sera le centre névralgique de la fête avec les décors du Jardin des fées. Cette mise en scène propose un voyage fantastique au cœur des plus beaux contes où



elfes et lutins vivent en parfait harmonie dans la nature peuplée de champignons géants !

Il était une fois la ferme recréera sur la place des Arcades une petite ferme composée de différents parcs en bois contenant des animaux (moutons, chèvres, volailles, lapins, cochons nains...) agrémentée de bottes de paille, de plantes et de fleurs. Dans la ferme, les visiteurs trouveront également une exposition de vieux outils.

Côté animations

Le 1^{er} décembre sonnera le coup d'envoi des festivités avec l'ouverture du 1^{er} volet de l'exposition 24 volets de Noël, l'inauguration des décorations de Noël et, bien sûr, la mise en lumière des illuminations de Noël

Le 12 et le 13 décembre, un marché gourmand et de l'artisanat se tiendra dans Biot village, pour commencer à préparer les festivités.



Du 19 au 24 décembre, les animations de Reflets de Noël à Biot battront leur plein. Pendant cette première semaine de vacances, la ferme pédagogique proposera de découvrir toutes les étapes de la fabrication du beurre, du filtrage à la dégustation (Atelier beurre : 3 fois par jour). Cet atelier alternera avec celui de fabrication de boules de Noël à partir de laine naturelle. (Atelier boules de Noël : 4 fois par jour). En même temps, des jeux pédagogiques permettront de développer le sens du toucher ! Pendant ce temps là, les souffleurs de verre feront des démonstrations sur la place de Gaulle. Du 19 au 23 décembre, les poneys assureront les balades pour attendre le 24 décembre l'arrivée du Père Noël dans sa calèche.

Et, après les balades dans les frimas de l'hiver, les enfants pourront aller se réchauffer lors des spectacles et des ciné-gouters de la médiathèque le 19, le 23 et le 30 décembre 2015.

ET HALLOWEEN ?



Pour Halloween, même impératif : mettre en scène. Les services municipaux vont décliner toutes les chauves-souris, toiles d'araignées et autres citrouilles dans les tons noirs et oranges pour donner à Biot une note terrifiante à souhait !

Côté programmation : les festivités commencent le vendredi 31 octobre à 16h devant l'Office de Tourisme avec

une déambulation menée par les échasiers des Frères du Mystère, mêlant des créatures plus fantastiques les unes que les autres. Ils emmèneront les enfants à travers la rue St Sébastien jusqu'à la place des Arcades entièrement relookée aux notes d'Halloween pour un goûter à 17h. Pour finir l'après-midi, un spectacle de feu se déroulera sur la place de Gaulle à 18h.

LES HARMONIES SANS LIMITE DU VERRIER LATY

Nicolas Laty est en train de mettre au point un saxophone en verre. Et en plus, il en joue! Son objectif : mettre au point un instrument qui puisse être utilisé en concert.



conservatoire de Nice ». L'idée est venue naturellement de créer des instruments de percussions simples en verre. Avec le renfort d'Amélie la professeur de formation musicale du CNR, le projet a pris une autre tournure : « *Peux-tu faire des saxophones ?* », a-t-elle demandé en ajoutant que c'était la thématique du centenaire cette année puisque le conservatoire fêtait ses 100 ans et qu'en même temps c'était le bicentenaire de la naissance d'Adolphe Sax. Nicolas n'a pas répondu non. Et, c'était parti!

Les enfants des classes à horaires aménagés du Conservatoire de Nice se sont d'ores et déjà produits en concert le 7 février 2015 devant 700 personnes avec 7 saxophones en verre.

« *En fait, ce n'est pas tant la matière dont est fabriqué le saxophone qui produit le son de base, c'est sa forme conique parabolique et la anche. Donc, il pourrait être autant en bois ou dans une autre matière* ». Tout le travail du verrier consiste à trouver la

bonne longueur ou le bon diamètre d'ouverture, à jouer sur l'emplacement des trous (pour l'instant les saxophones en verre n'ont ni cheminées, ni clapets, ils se jouent comme des flûtes), l'épaisseur du verre, son poids, etc*.

« *Pour le projet pédagogique, j'ai réalisé une vingtaine d'essais pour en obtenir 7 jouables et seulement 1 vraiment correct, avec un volume de son ample et une gamme complète. Mon objectif est de modéliser un moule pour pouvoir normaliser le résultat de mes calculs et cadrer l'instrument* ». Affaire à suivre donc puisque, si sa recherche aboutit sur la création d'un instrument performant, le saxophoniste de son groupe fétiche, Snarky Puppy** gratifié d'un Grammy Award est emballé pour le jouer sur scène !

*Nicolas Laty est en train de monter la vidéo montrant la fabrication du saxophone. À voir bientôt sur sa chaîne youtube.

**Biot Infos, été 2015, page 36

Comme chaque année, Nicolas travaille avec sa sœur institutrice sur un projet pédagogique visant à faire découvrir aux élèves le travail du verre. « *Or, cette année, ma sœur enseigne dans une classe musicale à horaires aménagés dans l'école collée au*

LES VERRIERS BIOTOIS UNIS AUTOUR DE PINOCCHIO

Expérience inédite : huit verriers biotois se sont réunis le jeudi 26 août 2015 dans l'atelier de la verrerie Pierini pour créer ensemble un Pinocchio de verre d'environ 1,20 m.



Les verriers participants : Ada Loumani, Antoine Pierini et son collaborateur, Nicolas Laty, Christophe Saba et son collaborateur Emmanuel Rosell, Frédéric van Overschelde et son collaborateur Hubert Dany. C'est la première fois que les verriers de Biot s'associent aussi nombreux pour créer une œuvre commune. Le 26 août, les artistes ont réalisé le buste avec la tête et le short : « *ce ne fut pas sans peine, précisent-ils, puisque les chocs thermiques ont fait éclater le buste à deux reprises* ».

Ensuite, Frédéric et Hubert ont fait les jambes et les pieds, Manu et Christophe ont fait les bras. L'assemblage s'est fait le 16 septembre chez Nicolas Laty. Les verriers ont offert leur œuvre à la Ville de Biot en hommage à la municipalité de Vernante, commune italienne jumelle de Biot, patrie de naissance de Pinocchio à l'occasion de la Fête des 20 ans du jumelage qui s'est tenue le dimanche 20 septembre 2015 à Biot. Le Pinocchio de verre est visible à l'Office de Tourisme.



VAL DE POME

UN VERRIER AU PARFUM

La toute récente marque de parfums Nana.M Parfums lancée à Grasse en juillet 2015 a demandé à la Verrerie du Val de Pome de réaliser ses 1000 flacons. À partir des esquisses de Céline Ripert, créatrice de la marque, le verrier Christophe Saba a mis au point un procédé et a soufflé les 1000 pièces ! Tout en rondeur, en profondeur et en transparence, le flacon joue sur les minuscules bulles insérées au fond de la sphère. Un très bel objet.



« *Le plus difficile, explique C. Saba, a été de calibrer très précisément l'espace contenant le parfum à l'intérieur de la sphère ainsi que la taille du col. Ce qui est technique c'est, au vu de la chaleur du verre, de conserver les minuscules bulles au fond de la sphère* ».

« *J'avais mon flacon en tête depuis des mois et Christophe l'a réalisé !* », se réjouit

les bulles ». Effectivement le col a été ardu à réaliser car Céline tenait absolument à obtenir un flacon rechargeable - « *cela paraît évident avec un aussi bel objet* » - et transportable, ce qui impliquait d'adapter une bague spéciale, au diamètre extrêmement précis. Céline tenait également à

Céline Ripert. Cela ne s'est pas fait sans peine puisque en six mois de mise au point Fiona et Céline ont fait des dizaines d'allers et retours depuis Grasse à Biot. « *Je voulais quelque chose de féminin avec de la rondeur. On retrouve cette rondeur dans la forme du flacon mais aussi dans la poire et dans*

faire appel à des savoir faire locaux. Ainsi le flacon est fabriqué à Biot, le coffret dans la Drôme, le parfum à Grasse...

NANA M. PARFUMS

Céline Ripert, nez dans une grande parfumerie du bassin grassois, a lancé sa propre marque de parfums en juillet 2015, Nana M. Parfums, après un an de développement. Fiona Tiberi est chef de produit et commerciale. Huit notes existent déclinant les notions de rêve telles que « Une île, un rêve » ou « Poudre de rêve », qui seront toutes présentées dans ce flacon unique, rechargeable et transportable. Pour l'instant, la marque est disponible dans le show room grassois au 52 chemin de la tête de lion et Fiona est en train de faire référencer la marque auprès de boutiques de la région Côte d'Azur, de Paris et de Bordeaux. Céline anime également des cours de parfumerie à Grasse où les participants peuvent s'initier aux matières premières, aux techniques d'extraction ou de formulation, etc. > www.nana-m.com

TOUS EN CHŒURS !

La deuxième édition du Festival de Chœurs, proposée par l'association « Si le chœur vous en dit » se déroule à Biot le samedi 3, le vendredi 9, le samedi 10 et le dimanche 11 octobre 2015 avec comme fil rouge : la musique classique teintée d'accents d'Amérique latine ou slave. La dernière date correspond, comme l'année dernière, à la tenue d'un forum choral. Revue de festival avec le directeur artistique, Olivier Augé-Laribé.

Biot Infos : Quel bilan tirez-vous de la 1^{ère} édition ?

Olivier Augé-Laribé : L'année dernière nous partions dans l'inconnu total. Nous ne savions pas si nous allions trouver notre public. Et toutes les parties prenantes de l'organisation, l'association comme la Ville de Biot, avons été très heureusement surpris. L'église était pleine à chaque fois. Je pense que nous avons combiné une politique tarifaire raisonnable à une programmation attractive.

Dans quel esprit avez-vous programmé cette deuxième édition ? Comment avez-vous fait vos choix ?

O. A.-L. : En fait, nous avons donné carte blanche totale aux chœurs et, heureux hasard, il se trouve qu'il y a une vraie cohésion dans les 3 dates de concerts. En effet, les œuvres interprétées le 3 et le 9 octobre sont toutes deux des messes composées en Amérique du Sud, toutes deux composées en 1996 ! Ces œuvres, *Misa Cubana* et *Misa Tango*, sont de facture classique, avec un kyrie, un credo, etc. mais avec des introductions très typiques de leurs pays d'origine, Cuba et l'Argentine en l'occurrence, et des incursions d'instruments tels

que des percussions. C'est vraiment sympa. Ces deux œuvres sont très connues des amateurs de chœurs. Quant au *Stabat Mater* d'Anton Dvorak, c'est aussi de la musique savante influencée par le folklore d'origine et l'âme tchèque.

Et cette version du Stabat Mater n'est pas celle la plus connue...

O. A.-L. : En effet, la version interprétée le 10 octobre est la première créée par Dvorak qui venait de perdre son enfant, une version pour piano, chœur et solistes. Il a ensuite créé une partie orchestrale bien plus connue. Mais il convient de noter que la version originale n'a été retrouvée qu'en 2004 dans une bibliothèque privée et qu'elle a été immédiatement adoptée par les chœurs qui la trouve plus légère que la version orchestrale. Le premier enregistrement a été fait avec Brigitte Engerer.

Et la dernière date reste dédiée au forum choral.

O. A.-L. : Oui, c'est une part importante de l'identité du festival. Ce forum a pour mission de permettre aux chœurs amateurs de se produire, de partager entre eux et proposer au public leur amour du chant choral. Et, nouveauté cette année,

le chef de chœurs Alain Joutard animera une master-class le dimanche matin pour faire travailler les 3 chorales autour d'un chant commun qu'elles interpréteront devant le public l'après-midi dans la salle Paul Gilardi.



Plus d'infos sur la programmation sur www.biot.fr et dans les pages Agenda.

LE FESTIVAL D'ART LYRIQUE A TROUVÉ SON PUBLIC

Le Festival d'Art Lyrique proposé par l'association Madame Croche avec la Ville de Biot et l'orchestre régional de Cannes s'est déroulé du vendredi 3 au dimanche 5 juillet sur un bilan très positif avec de nombreux visiteurs à chaque soirée.

Le succès de cet événement entièrement gratuit et l'engouement qu'il a suscité, tient au fait que les chanteurs, choristes et musiciens professionnels de l'Orchestre Régional de Cannes ont véritablement porté l'événement, qui a rassemblé plus de 1600 spectateurs sur trois soirées. Une distribution éblouissante et conviviale qui a

notamment garanti la réussite vocale autant que visuelle et orchestrale du spectacle ! Plusieurs courriers attestent de la satisfaction de spectateurs. Ainsi, M^r Martin : « *Au nom de mes amis et de moi-même, je vous remercie et vous félicite pour ce premier festival lyrique de Biot qui a été d'un très bon niveau artistique et plein de convivialité* » et

M^r Maurin : « *J'ai pu apprécier la diversité de la programmation, la qualité des artistes participants, la convivialité dégagée et la réceptivité du public. [...] Cela m'a permis également de découvrir le village et notamment de petites places et ruelles où l'on n'a pas l'habitude d'aller* ».

EXPOSITION

DE FER ET DE TERRE & TRACES

La Ville de Biot propose du 26 septembre au dimanche 25 octobre 2015 dans les salles d'expositions municipales une double exposition « De fer et de terre & Traces » réalisée par les artistes Chiffon (sculpteur) et Silange (plasticienne), deux cousines, qui se font une joie de présenter leurs œuvres aux Biotois.



Claude Durrieu alias Chiffon présente des sculptures de femmes. « *J'ai appris [avec Muriel Geny] à modeler, sculpter, essentiellement le corps féminin, sa beauté, ses formes généreuses, sa sensualité, la maternité. [...] Je crée, je m'évade, je rêve, le travail de la terre est devenu pour moi une évidence.* »

Claude Durrieu vit à Salon-de-Provence mais les Biotois la connaissent bien. En effet, en 1968, elle a ouvert sa boutique « Chiffon », d'où elle tiendra son futur pseudonyme, sur la place des Arcades. Plus tard, son histoire biotoise sera plus intimement liée au développement des bibliothèques municipales. Et, si en 2002 elle part s'installer à Salon de Provence pour rejoindre ses enfants et se met à travailler la terre, l'histoire biotoise ne s'arrête pas. Elle y revient régulièrement. L'exposition *De fer et de terre & Traces* sera la 1^{ère} présentation au public, à la famille et aux amis biotois de son travail de céramiste.

Denise Angelis-Vialaneix alias Silange présentera ses peintures. Silange peint

depuis toujours. « *Je joue sur la rigueur, la puissance, sur l'organisation hors de toute concession de quelque nature que ce soit : le désir de sincérité crève la toile. Peinture toujours fondée sur la lumière qui la structure ; peinture de l'instant : il s'agit de fixer sans l'immobiliser, une émotion plus qu'une image* ».

Après s'être beaucoup investie dans le cadre d'ateliers artistiques pour enfants et pour adultes, elle se recentre sur sa propre activité dans son atelier. C'est la troisième exposition qu'elle monte avec sa cousine « Chiffon » et la 1^{ère} qu'elle présente à Biot, une ville qu'elle affectionne beaucoup, notamment pour l'énergie créatrice qui y circule. Voir page 49.



Kids design

LE MATCH RETOUR SE PRÉPARE

Les modalités de réalisation du « match retour » du Kids Design Glass sont en train d'être définies, pour que prochainement les verriers biotois puissent réaliser une pièce en verre dans l'atelier d'Antoine Pierini d'après le dessin d'un enfant de Tacoma, avec une transmission en direct de cette réalisation dans le grand amphithéâtre du Museum of Glass de Tacoma, ville jumelle de Biot.

Rappelons que le 27 avril 2014, les Biotois s'étaient réunis au complexe sportif pour voir la diffusion sur grand écran de la fabrication d'une pièce fabriquée à Tacoma à partir d'un dessin d'une jeune élève biotoise.

Hamburger aux figatelli et tome de brebis accompagné de frites corses

INGRÉDIENTS :

1 pain à hamburger
1 figatelli du Nord
50 g de salade verte
1 belle rondelle de tomate
1/2 tranche de tome de brebis
Un peu de mayonnaise

Pour les frites :

500 g de polenta ou de farine de châtaigne
1/2 litre d'eau tiède
1 pincée de sel

Frites corses :

1- Faire une polenta bien ferme placée sur une plaque
2- Une fois refroidie tailler la polenta en bâtonnets assez épais
3- Frire les bâtonnets.

Burger :

1- Enlever la peau du figatelli.
2- Cuire le figatelli à la poêle peu de temps et mélanger énergiquement pour faire ensuite un steak
3- Placer la tome sur le steak de figatelli les mettre au four ainsi que le pain à burger coupé en deux pendant 5 mn
4- Monter le hamburger avec le socle du pain, la mayonnaise, la salade, la tomate, une fine tranche de tome non fondue, le steak de figatelli avec le fromage fondu puis le chapeau du burger.



LA SCIENCE POUR TOUS À BIOT REVIENT EN 2016

Les conférences La Science pour Tous à Biot ont fait leur rentrée le 17 septembre après deux mois d'interruption estivale. C'est le moment de faire un bilan de mi-parcours avec l'initiateur de ce cycle de vulgarisation scientifique, Patrick Navard. Et aussi d'évoquer la programmation du cycle de l'année 2016.



Biot Infos - Quel bilan tirez-vous ?
Patrick Navard - Le bilan est très positif. Mis à part celles animées par des personnalités de renom et très médiatiques, les conférences scientifiques n'attirent en général qu'une poignée de personnes. À Biot, la moyenne sur les 6 premières conférences est de 70 personnes ! La conférence de Laurent Blanc sur les mathématiques dans la nature a réuni quelque 100 personnes, l'espace-temps de B. Chauvineau 94 et les plastiques à base

de plantes 80 ! De plus, le public n'était pas composé de gens ayant une culture scientifique particulière et nombre d'entre eux avaient une mine réjouie à la sortie des conférences. A plusieurs titres, c'est donc un succès.

Mais, j'ajouterai aussi qu'il y a, bien entendu, des aspects à améliorer dans ce bilan, car, objectivement, ce ne sont que 70 personnes. Ces conférences devraient pouvoir intéresser plus de monde. Nous devons combattre *l'à priori* des gens qui n'osent pas venir parce qu'ils craignent de ne pas comprendre. Les conférences « La Science pour Tous » doivent être irréprochables sur ce point là : l'accessibilité à tous les publics. Il est parfaitement possible de faire comprendre tous les sujets à tout le monde, à condition pour la personne qui transmet son savoir de prendre le temps de travailler son texte et sa présentation. C'est loin d'être simple d'autant plus chez les chercheurs qui ont à faire passer des idées complexes. Aussi, pour garantir des présentations encore plus accessibles, dans un langage clair et simple à tous et dans un temps limité à 45 minutes, je vais rédiger une charte sur laquelle les conférenciers devront s'engager. Il ne faut pas prendre le risque d'éloigner le public que

nous avons réussi à séduire et, au contraire, en convaincre d'autres qu'il y a une vraie joie à accéder à ce savoir.

Mon objectif est de mettre la connaissance des sciences à Biot à la hauteur de leur importance sur notre territoire, où une grande partie de la population biotoise vit de et avec la science et la haute technologie : il faut absolument permettre que les Biotois s'en imprègnent.

Prochaines dates des conférences à 19h, Salle P.Gilardi :

- Jeudi 15 octobre - "Le champ magnétique",
- Jeudi 26 novembre - Les canaux ioniques",
- Mercredi 9 décembre - "Tuer pour naître : les insectes parasitoïdes"

Nous vous détaillerons le programme 2016 dans le prochain numéro de Biot Infos mais, d'ores et déjà, la diversité des domaines de recherche est respectée et les horizons alléchants avec des conférenciers qui évoqueront les cristaux liquides, les invertébrés marins, les séismes sur la Côte d'Azur ou encore la manière dont le cerveau contrôle notre appétit.

AGITE TA TERRE & COP21

ENVOYEZ VOS CRÉATIONS SUR LE CLIMAT !

À l'occasion de la Conférence internationale sur les changements climatiques (COP21) qui se déroulera à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015, l'association biotoise ENERGIES 2050 lance un concours citoyen régional sur le thème « *Mon climat aujourd'hui, mon climat dans 20 ans, et moi ?* ». Pour participer, il suffit à chacun de choisir une ou plusieurs section(s) - dessin, poème, selfie, vidéo ou

selfie-vidéo- et de renvoyer avant le 1^{er} novembre 2015 à ENERGIES 2050 sa ou ses contributions.

La sélection se fera par vote en ligne, sur le site paca.climatcitoyen.org. Un lauréat pour chaque section et dans chaque catégorie (junior ou adulte) sera ainsi désigné et recevra un prix correspondant. Un grand lauréat sera également sélectionné et invité à participer à la COP21 pendant

une journée avec l'équipe d'ENERGIES 2050.

Ce concours est organisé dans le cadre du projet « Moi, citoyen en PACA, je m'engage pour le climat », porté par ENERGIES 2050 et soutenu par le Conseil régional de PACA.

> [Pour en savoir plus sur ce projet et les concours : paca.climatcitoyen.org](http://paca.climatcitoyen.org)

S P O R T S



©Jurij Plavnik

VOILE

CHAMPIONS DU MONDE !

La "South Sailing Team" a remporté le championnat du monde de voile qui s'est déroulé du 4 au 10 juillet 2015 à Torbole en Italie. Dans l'équipage biotois, la barreuse Hélène Urrutti et le tacticien régleur Johan Ravier auxquels viennent s'ajouter le tacticien Grand Voile Sofian Bouvet et le numéro 1 Ania Pirogova. Auparavant l'équipe venait de gagner le championnat national d'Italie dans la catégorie féminine.

Au terme de 14 manches, la South Sailing Team s'est mesurée à une flotte de 92 monotypes SB20* venus d'Irlande, du Portugal, d'Allemagne, de Belgique, d'Italie, de France et des Pays-Bas. Et a remporté le championnat du monde. Petite précision : l'équipe concourt dans la catégorie féminine puisqu'elle comporte au moins 2 femmes, dont une à la barre.

Journal de bord

La compétition commence bien. Après deux jours et 6 manches de sélection, l'équipe fait partie des 46 équipages sélectionnés dans le "Rond Or" (qui seront les seuls à pouvoir prétendre au titre), alors provisoirement 2^e du classement féminin. Le troisième jour, la

course est stoppée à cause d'un orage. « *C'était tellement violent qu'on a rangé le bateau et pensé que la journée était terminée* », explique Hélène. Mais heureusement, une demi-heure plus tard, les conditions ont permis à l'équipe de reprendre la compétition et de conserver une avance. Le 4^e jour de compétition les choses se gâtent : le safran se casse - « *nous avons dû rentrer au port pour trouver un safran de rechange* » - et, double peine la deuxième manche s'engage sans eux. Ultime coup de chance pour la South Sailing Team un rappel général pour cause de faux départ leur permet de prendre le départ de cette deuxième manche du jour. À l'issue de ces cinq journées intenses en émotion et

en compétition, l'équipe est couronnée le 10 juillet 2015 championne du monde du classement féminin de SB20.

La "South Sailing Team" avait pu prendre ses repères pour ces championnats du monde lors du championnat national d'Italie qui s'était disputé sur le même plan d'eau, à Torbole du 19 juin au 21 juin 2015. L'équipe avait même remporté la compétition dans sa catégorie.

Pour la suite la South Sailing Team qui s'entraîne avec 3 bateaux s'agrandit : 3 filles viendront la compléter pour créer des équipages 100% féminins.

* Voilier monotype de 6m50 sur 2m10 pour 645 kg

CHAMPIONS D'EUROPE DE BASKET EN MONOCYCLE

Les membres de l'association de monocycle, Cycl'Hop sont des habitués des podiums. Ils reviennent encore bardés de médailles des championnats d'Europe qui se sont déroulés du 1^{er} au 13 août 2015 à Mondovi en Italie dont une performance inédite : celle de champions d'Europe de mono-basket*.



L'occasion était trop belle pour Cycl'Hop d'aller froter ses pneus à ceux d'autres passionnés - quelque 400 compétiteurs- qu'ils soient Allemands, Suisses, Norvégiens ou Espagnols... Les 10 jours ont donné lieu à d'intenses compétitions, allant du tournoi de basket, au marathon, en passant par le

tout-terrain, le hockey, l'athlétisme... toutes sur une seule roue. Outre le titre de champion d'Europe de basket en monocycle* ou mono-basket, les sportifs azuréens ont également brillé dans de nombreuses disciplines très variées : à noter une glorieuse 3^{ème} place en hockey, de l'or au

cross de 7 kilomètres et, en athlétisme, de l'or en lenteur et au parcours d'obstacles, du bronze au 800 m, au 400 m et au 10 km.

Des projets sous les pédales

Maintenant Cycl'Hop a le regard tourné vers la prochaine coupe de France qui aura lieu à Scionzier, fin octobre, organisée par Cycl'One, un club fondé par d'anciens Cycl'Hop.

« Si vous souhaitez vous initier, apprendre à rouler sur un monocycle et pourquoi pas plus tard jouer au basket ou faire des balades, Cycl'Hop c'est aussi et surtout une association dynamique et conviviale regroupant une centaine de personnes, de tous âges, où l'on partage cette même passion, le plaisir d'apprendre ensemble et de progresser sur une seule roue », rappelle le président de l'association Antoine Albert.

> Infos : <http://cyclhop.free.fr>

*Finale de basket à voir sur youtube.com/watch?v=aBQxEGGcjE

CHAMPIONNAT DU MONDE DES RALLYES

LE BIOTOIS CAMILLI SUR LA 2^{ÈME} MARCHÉ DU PODIUM WRC-2

Le pilote de rallye originaire de Biot, Eric Camilli, a disputé en août en Allemagne sa 5^{ème} manche du championnat du monde des rallyes. Après trois manches difficiles, Eric Camilli et Benjamin Veillas ont renoué avec le podium et ont atteint leurs objectifs en grimant sur la seconde marche de la catégorie WRC-2. Au volant de la Fiesta R5 du Team Oreca, le pilote a réalisé un sans faute sur les 170 kilomètres de spéciales. « Nous sommes tout simplement heureux ! Nous avons su mêler régularité et pointe de vitesse sur un parcours particulièrement atypique. » Voici un beau bonus pour un parcours 2015 dont l'ambition première est « d'engranger de l'expérience ».



Amis de tatamis

Le Dojo Biotois a renouvelé cette année les échanges initiés l'année dernière en été 2014 avec le club des grands champions le TSV Abensberg en Allemagne.



Dans ce cadre, 16 judokas biotois se sont rendus en Allemagne du 3 au 11 juillet 2015 et les jeunes d'Abensberg sont venus à Biot du 15 au 22 août. Chaque séjour fut l'occasion de partager des moments d'effort et de convivialité. Les entraînements intenses - « en Allemagne, c'était footing à 8h suivi de 2 heures d'entraînement technique

et la journée de judo se terminait sur 1h30 de combats » - ont trouvé écho dans la découverte du patrimoine régional azuréen ou allemand.

« La complicité et l'amitié née de ces moments d'échange et de partage s'affirment d'année en année et c'est désormais avec impatience qu'enfants, parents et professeurs attendent de se rendre dans le pays voisin, se réjouit le staff du Dojo Biotois. Nous remercions sincèrement les enfants, les parents et le club du TSV Abensberg pour leur gentillesse et leur convivialité. Ce sont aussi ces échanges qui font du judo cette grande famille sans frontière. Vive ment l'année prochaine ! »

Le Dojo Biotois est sur Facebook > www.dojobiotois.com

À DÉCOUVRIR

La voie des arts martiaux vietnamiens



Franck Pelou propose plusieurs créneaux de cours pour les enfants et les adultes de viêt vō dao, un art martial vietnamien, au complexe sportif Pierre Operto. Aussi impressionnante qu'aérien, cette pratique englobe plusieurs styles de combats : les pratiquants utilisent les pieds, les poings, les balayages et les projections. Ils mettent en œuvre un grand nombre de techniques de self défense et travaillent aussi les armes traditionnelles telles que le bâton, l'épée, le sabre ou la lance... « Le but de notre école, explique Franck Pelou, professeur diplômé d'Etat de viêt vō dao et aussi président de l'association Hai-Son Vō-Dao, est de permettre à tous les pratiquants, quel que soit leur âge, d'acquies des connaissances approfondies des arts martiaux pour atteindre l'équilibre physique et mental. »

> Mardi de 20h à 21h30 pour les adultes

> Mercredi de 14h15 à 15h15 pour les 6-9 ans et de 15h30 à 17h pour les 10-15 ans

> Samedi de 10h à 11h pour les 6-9 ans et de 11h à 12h15 pour les 10-15 ans et les adultes (cours séparés). Tél. 06 29 25 70 87 // franckpelou@gmail.com

ANANDA YOGA

Les séances de hatha yoga reprennent avec Magali Morali, professeur de yoga de l'association Ananda Yoga. Le programme de l'année 2015-2016 pour lâcher prise, respirer mieux, se tonifier et méditer est le suivant à Biot :

- lundi, jeudi et vendredi de 12h30 à 13h45 (EAC).

- lundi de 19h à 20h15 (école St-Roch).

- mardi de 10h à 11h15 (EAC).

- mercredi de 18h à 19h15 (salle P. Gilardi).

Magali organise des stages deux samedis par mois de 10h à 13h30.

Pour plus d'informations, contacter Magali Morali au 06 83 81 10 01.

NOUVEAU

vitalité en ligne !

Telma Bourdelles est Biotoise.

Passionnée de sport et de nutrition, elle vient de créer son site de bien-être healthy-vitali-t.com. « Je poste des recettes bio et saines, des vidéos de sport, des conseils pour bien manger, être heureux... ayant pour but de créer un sentiment positif sur les gens, à la fois par rapport à leur corps mais aussi par rapport à leur moral », explique Telma. Conseils à suivre donc sur son site !



NOUVEAU LOOK POUR LE BAC



Couleurs plus vives et nouvelle coupe. Le Biot Athlétique Club a renouvelé sa garde robe pour, notamment répondre aux exigences du trail.

Le renouvellement de l'équipement sportif s'explique d'abord par « l'utilisation intensive de l'équipement qui contribue à sa dégradation rapide » explique Christophe Geloni, secrétaire adjoint du club mais répond également à une nouvelle orientation. En effet, les membres du BAC sont de plus en plus présents sur les courses de trail (course à pied sur de longues

distances, généralement en pleine nature sur des chemins de terre et sentier), attirés par sa technicité et son accès en pleine nature. « Nous avons fait évoluer l'ancien débardeur en tee-shirt afin de ne pas être gêné par les frottements du sac à dos pendant les courses de trail ».

FOOTBALL L'US BIOT SE FÉMINISE



Dans le cadre de son développement l'US Biot a créé une section féminine depuis la rentrée 2015. Les jeunes filles entre 6 et 13 ans peuvent intégrer la section féminine jeune dont les entraînements se déroulent les mardis de 18h à 19h. Une équipe féminine senior est aussi engagée dans le championnat Côte d'Azur féminin de foot à 7 en poule B. L'équipe est actuellement composée de 8 personnes de plus de 17 ans mais recrute encore. Vous pouvez venir faire un essai : rendez-vous pendant l'entraînement avec le coach Tatiana Monteiro les mardis de 20h à 22h.

> www.usbiot.fr
L'US Biot est sur Facebook

FOOT SOLIDAIRE

Le samedi 17 octobre l'US Biot organise un tournoi inter-entreprises du bassin de Sophia avec les associations Niss'Heart, Sourire et Partage ainsi que l'Étoile jeunesse culture et sport. En plus des entreprises de Sophia Antipolis, d'anciens joueurs de l'OGC Nice, de l'AS Cannes et de l'AS Saint Étienne seront de la partie. Les fonds récoltés seront reversés intégralement aux deux associations caritatives afin d'améliorer le quotidien des enfants hospitalisés pour des maladies lourdes et orphelines mais aussi d'assurer un soutien aux parents.

BAB

LA RENTRÉE DE L'ÉCOLE DE PÉTANQUE

Tous les samedis entre 10h30 et 12h, l'école de boules de la Boule Amicale Biotoise (BAB) accueille les jeunes, filles et garçons, pour s'initier, s'entraîner, et se perfectionner. « Il n'y a pas d'obligation d'entraînement, la présence est en fonction de la disponibilité de chacun. C'est lors de ces sessions que la convivialité s'ajoute à l'ambiance sportive et permet d'inculquer aux jeunes l'esprit d'équipe et le développement de la compétition dans leur éducation », précise Gérard Sabatier. Rappelons que la licence est gratuite pour les membres de l'école de boule de Biot.

> Infos : G. Sabatier : 06 12 13 68 78



TROPHÉE DES SPORTS

Appel aux athlètes !

La Ville de Biot organise en janvier 2016 la soirée des Trophées des sports pour récompenser les sportifs biotois de leurs performances lors de l'année 2015. Sportifs, coachs, parents, envoyez votre palmarès au service des sports pour vous faire connaître avant le vendredi 18 décembre!

> sports@biot.fr

FOULÉES BIOTOISES

Gros succès de l'édition 2015 des Foulées Biotoises organisées par le Biot athlétique club avec 246 coureurs en individuel dont 3 équipages de joëlette !



En effet, avec des coureurs entre 18 et 73 ans, l'édition 2015 de cette course de 8 km entre les rues de Biot Village et le complexe sportif Pierre Operto a rassemblé 246 finishers soit 60% de plus que l'année dernière. Suite à la course une paëlla party était organisée par le restaurant la Pause en partenariat avec l'association Trail pour Tous. Au total, cette journée a rassemblé plus de 500 personnes en comptant les coureurs, accompagnants, bénévoles et organisateurs. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition encore plus réussie le 3 juillet 2016.

TRAIL POUR TOUS

LE MARATHON AVEC UNE JOËLETTE ÇA VOUS TENTE ?

L'association Trail pour tous recherche des coureurs et des personnes à mobilité réduite pour participer au marathon Nice-Cannes 2015 qui se déroulera le 8 novembre.



« Si la distance de 42 km du marathon paraît trop longue, précise Jérôme Fouffé, nous pouvons organiser des relais de 10 kilomètres ». Rappelons que Trail pour tous est une association de sportifs qui courent en tractant une joelette, c'est-à-dire un fauteuil spécial transportant

une personne à mobilité réduite. La clôture des inscriptions se fera le 5 octobre sur présentation d'un certificat médical et avec une participation de 10€. Pour rappel, la joëlette est une sorte de chaise à porteurs sur roues. Tractée par 4 à 5 coureurs, la joëlette permet à une personne

à mobilité réduite de parcourir les routes et les sentiers, voire les calades. L'association Trail pour tous permet ainsi de faire vivre des courses à tout le monde. Cette année, à Biot par exemple, deux joëlettes ont participé à la Color Race des Jeux de Sophia le jeudi 11 juin et l'association était bien présente aux Foulées Biotoises (voir ci-dessus) en juillet avec 28 coureurs et 6 « handis ».

Trail pour tous aux Foulées Biotoises
Les coureurs : Jérôme Fouffé, Jérôme Marix, Sylvia Chauzal, Caroline Bianucci, Amandine Véran, Karine Brichen, François Farré, Dorothee Vanholebeke, Mathieu Millereaux, Olivier

Sbetta, Shirley Winter, Stéphanie Baudouin, Nico Melgies, Nathalie Jan, Dominique Vian, Tama Burn, Marion Scompigli, Jean-Pierre Marchal, André Missonnier, Sébastien Graziani, Guillaume Mochin, Cecilia Cardona, Nicolas Devivi, Cedric Défossez, Corinne Bayle, Jean-René Carpentier, Alexandre Albergo et Vincent Bernardo

Les « handis » : Téhani Burn, Olivier Facole, Léna Simonnet, Hugo Boucher, Bénédicte Vian, Flavia Bresson

> Infos : www.trailpourtous.fr
// Du Trail pour Tous est sur Facebook // Tel. 06 23 75 16 14

Accompagner, soutenir et aider

Le service de prévention jeunesse de la CASA assure désormais des permanences en direction des jeunes de Biot, le mardi après-midi en mairie annexe de saint Philippe et le jeudi après-midi en mairie principale. Ces permanences viennent en complément du travail de rue mené par l'éducatrice spécialisée accompagnée par l'animateur du service jeunesse de Biot. Ils assurent une présence éducative et sociale spécifique et régulière.

Biot Infos : Pourquoi ces nouvelles permanences ?

Afin d'offrir un service public pour les jeunes de Biot sur 2 points importants de la ville. Nous travaillons sur la base de la libre adhésion, il est important d'être disponible et de proposer des permanences d'écoute à, lieux et heures fixes pour que les jeunes prennent de nouveaux repères. Ils peuvent venir à notre rencontre avec ou sans rdv, seuls ou accompagnés d'adultes.

Que faites-vous pendant vos permanences ?

L'écoute est primordiale dans notre métier. Aucun jugement n'est émis : Il nous arrive de rencontrer des jeunes qui souhaitent une aide extérieure pour créer un CV, une lettre de motivation, un accompagnement auprès de partenaires administratifs ou judiciaires.

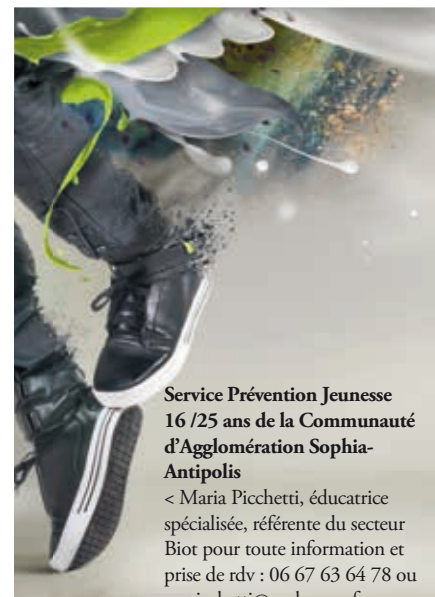
Que faites-vous pendant le travail de rue ?

Le travail de rue sur Biot est mené les mardis entre 17h et 19h ; nous allons à la rencontre des jeunes et leur présentons notre mission, leur donnons des informations sur les

domaines qui les intéressent comme la carte LOL, le forum jeunesse, l'opération sac ados... ou toute information émanant de notre réseau professionnel spécifique de Biot d'une part et de la casa d'autre part. Selon leur situation, nous pouvons leur proposer de participer à des chantiers d'une durée de 4 à 6 semaines : ils apprennent notamment à s'intégrer dans une structure avec des horaires et à développer des compétences en travaillant.

Outre l'aide professionnelle, les accompagnez-vous dans d'autres aspects de leur vie ?

Nous intervenons aussi sur des informations et orientations en matière de logement, de santé, de mobilité qui sont parfois des points difficiles à résoudre seuls. Cette aide professionnelle peut être une médiation, une écoute à l'égard des parents pour lesquels la prise en charge des jeunes de 16 à 25 ans est parfois complexe et génératrice de conflits.



Service Prévention Jeunesse
16 /25 ans de la Communauté
d'Agglomération Sophia-
Antipolis

< Maria Picchetti, éducatrice spécialisée, référente du secteur Biot pour toute information et prise de rdv : 06 67 63 64 78 ou m.picchetti@agglo-casa.fr
< En son absence, Françoise Pignol responsable de l'unité du Moyen-Pays : 06 65 47 43 32 ou f.pignol@agglo-casa.fr
< Thomas MOSSOT, animateur à Biot : 04 92 38 17 90

BUS SCOLAIRE

LE LYCÉE SIMONE VEIL PLUS ACCESSIBLE AUX LYCÉENS BIOTOIS



Brigitte Porcel habite le quartier Saint-Philippe à Biot. Elle a quatre enfants dont trois sont ou ont été scolarisés au lycée Simone Veil à Valbonne. Pour elle, la création de la ligne scolaire desservant le lycée est un soulagement : « Avant, nous étions

obligés de nous arranger avec d'autres parents pour faire du covoiturage ou alors d'envoyer notre fille prendre le bus 22 dès 6h30 ». La demande de la création d'une ligne scolaire a été très fortement exprimée lors du conseil de quartiers du 16 juin 2015 et relayée auprès d'Envibus par le 1^{er} adjoint délégué aux transports Michel Mazuet. 2 mois après la ligne 30s est opérationnelle. Elle dessert le rond-point des Chappes, le rond-point des Templiers, l'Eganaude, Garbejaire, la gare routière de Valbonne Sophia Antipolis et le lycée Simone Veil.



BUS + FACILE

Toujours dans la thématique du bus plus facile, un point de rechargement de la carte sans contact du réseau Envibus a été ouvert dans Biot village à l'Office de Tourisme. Les Biotois disposent désormais de 2 points de rechargement avec celui de la Mairie annexe dans le quartier St-Philippe.

THÉÂTRE

LES ADOS S'ÉCLATENT !

Nathalie Blazin anime les cours de théâtre de l'Espace des Arts et de la Culture. Elle vient d'ajouter un créneau destiné aux adolescents, portant à 3 les cours hebdomadaires destinés aux 11-15 ans. C'est l'occasion de voir avec elle ce que le théâtre apporte aux ados.



Présence et pertinence

Nathalie Blazin :

Le premier apprentissage, c'est prendre conscience qu'au théâtre on s'exprime pour les autres. Au théâtre, on ne peut pas

parler pour ne rien dire. Ceux qui font jaillir des paroles inutiles et ininterrompues doivent ainsi se canaliser pour comprendre qu'il n'est pas forcément besoin de parler pour être présent. Le théâtre développe aussi cela : la présence. Le théâtre les pousse à analyser ce qu'ils font et ce qu'ils disent. Je sais que ça les aide dans leur scolarité, à travailler la réflexion, à ne parler que quand cela leur semble pertinent et donc à s'affirmer.

Jouer un rôle

N. B. : Dès le début de l'année, je leur explique que ce ne sont pas eux qui montent sur scène. Ce n'est pas facile à intégrer mais une fois que c'est digéré alors la porte est ouverte aux plus belles réalisations, à vraiment jouer. Je les laisse vraiment libres. On s'amuse beaucoup.

Bienveillance requise et prise de responsabilités

N. B. : J'exige que toute parole en cours soit bienveillante. Pour travailler cette bienveillance, je demande qu'ils fassent des critiques constructives - ce dont ils sont absolument incapables lors des premières séances.

Je leur demande aussi de bannir les grossièretés sauf cas exceptionnel où le texte ou le personnage l'exige. Du coup, si on s'emporte sans se laisser aller à la facilité, - c'est tellement plus facile de dire merde que merci!- le langage devient plus riche et plus juste. Avec la notion « Va-t-en », on peut travailler des heures ! Le fait de travailler en groupe et de se parler avec bienveillance, les aide à se connaître entre eux et donc à trouver leur place dans le groupe et ensuite à l'extérieur. Le théâtre les aide à se révéler et en cela il tisse des liens très forts entre nous tous.

Un remède contre la timidité ?

N. B. : Je distingue la réserve, la pudeur et la timidité. Les personnes réservées n'aiment pas s'étendre sur leur vie privée et sont discrètes mais cela ne leur pose pas de problème d'être sur scène. Quant à la pudeur, je la ménage sur scène,

notamment avec les ados. Je ne vais pas les mettre dans des situations gênantes. La timidité, c'est autre chose. Si elle est pathologique, le théâtre ne va rien pouvoir faire, au contraire cela va être une souffrance. Si elle est juste légère, alors le théâtre est la solution car il va permettre techniquement de masquer les symptômes de la timidité. Mais attention, les ados ne viennent pas au cours pour se sentir mieux. Ils viennent pour s'éclater !

Booster sa culture générale

N. B. : Les ados adorent jouer les trucs barrés, l'absurde, les barjos. Et il y en a un paquet dans l'écriture théâtrale ! Tous ces auteurs, ces textes viennent sans peine enrichir leurs horizons et leur culture générale.

1 AN DE THÉÂTRE AVEC NATHALIE

De septembre à décembre

- D'abord faire connaissance, travailler les techniques qu'elles soient vocales ou corporelles, développer l'imagination et l'improvisation.

Juste avant les vacances de Noël : présentation du spectacle de fin d'année (toujours créé par Nathalie Blazin), début des lectures et distribution des rôles et des textes à apprendre pendant les vacances.

De janvier à mars : mise en scène, les textes sont lus et travaillés avec des élèves co-metteurs en scène.

D'avril à juin : costumes, décors, répétitions parfois en dehors des temps de cours ce qui demande une implication particulière. Et la représentation vient en point d'orgue.



CARNET

DÉCÈS

Philippine Badiou née Vignone le 24 février 1915, décédée le 10 juin 2015

Joël Poncy né le 22 novembre 1966, décédé le 3 juillet 2015

Pierrette Cecchini née Arlotto le 14 juin 1934, décédée le 30 juillet 2015

Yvette Lopez née le 11 mai 1930, décédée le 14 août 2015

Thérèse Lacarrière (doyenne de Biot) née Mancini le 6 mai 1909, décédée le 12 septembre 2015

NAISSANCES

Axel, Charles, Etienne Delay né le 27 juin 2015

Nethika, Xavier Samaranayake né le 1^{er} août 2015

Liam, Adam Djebali Martin né le 7 août 2015

Amandine Foré née le 10 juin 2015

Lisa, Marie Charpentier née le 20 juin 2015

Liam, Guy, Camille Lécroart né le 27 août 2015

Bastien Gomez né le 27 août 2015

MARIAGES

Joséphine Lutringer et Olivier Toullalan, le samedi 4 avril 2015

Giuliana Lanzilli et Gérard Ollier, le samedi 6 juin 2015

Catherine Estela et Egidio Guarino, le vendredi 19 juin 2015

Adeline Maurice et Jérémy Aconito, le samedi 27 juin 2015

Nathalie Le Crenn et Robert Givens, le samedi 27 juin 2015

Mailys Larmet et Alexandre Echallier, le samedi 4 juillet 2015

Severine Dupouey et Jonathan Molon, le samedi 4 juillet 2015

Marie Aucel et Christoph Jamy-Stowasser, le vendredi 10 juillet 2015

Elodie Huray et Riccardo Salerano, le samedi 11 juillet 2015

Laura Serron et Thomas Froment, le samedi 11 juillet 2015

Candice Le Loup et Daniel Casella, le samedi 18 juillet 2015

Véronique Pochet et Bertrand Lenoir, le samedi 25 juillet 2015

Christelle Bonino et Cédric Salaver, le samedi 25 juillet 2015

Hélène Catuogno et Cédric Dalmasso, le samedi 25 juillet 2015

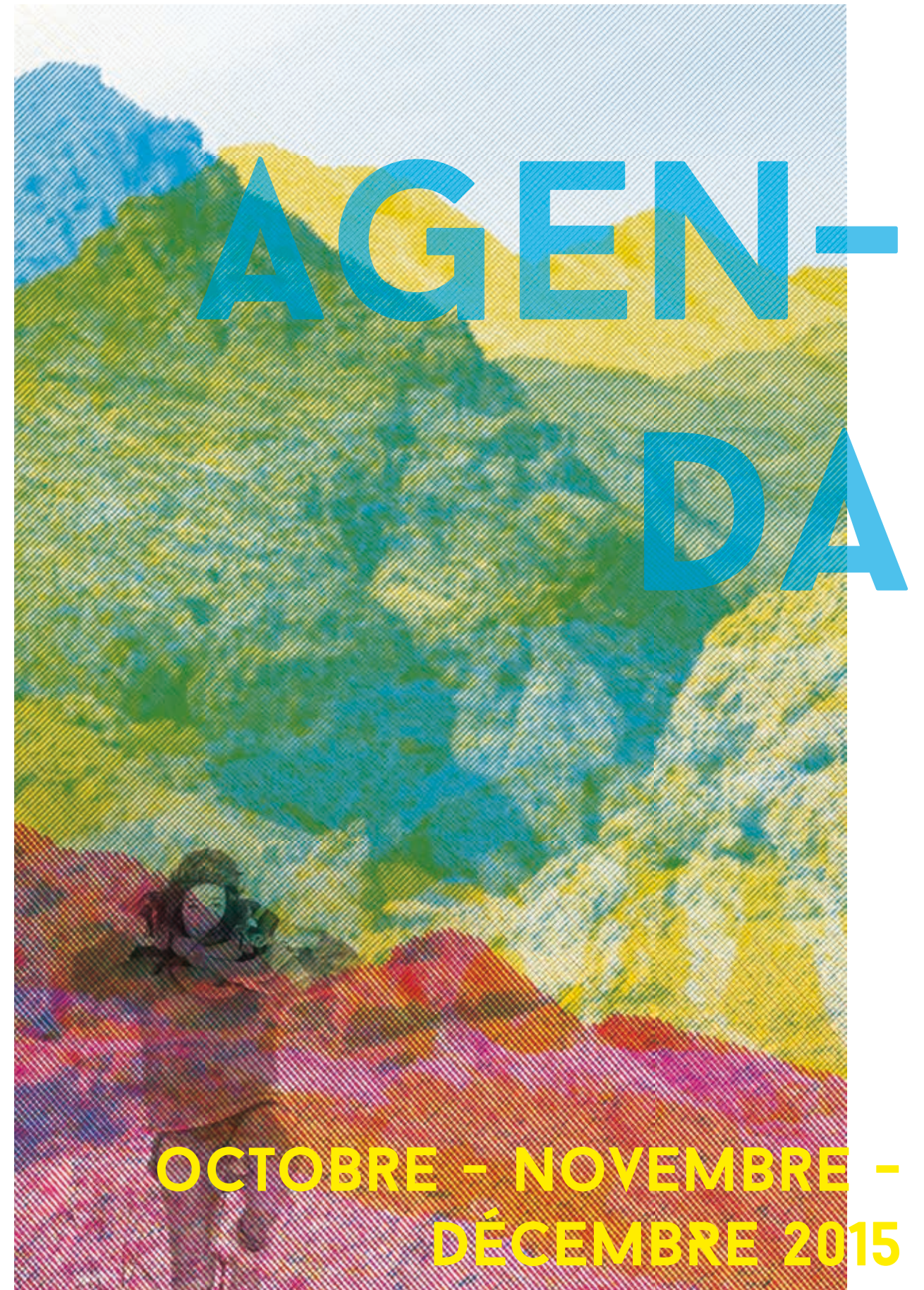
Halima Hajibe et Mustapha Fethi, le samedi 8 août 2015

Meriem Adda Bachir et Amine Tisrgati, le samedi 29 août 2015

Marie Descamps et Baptiste Brisset, le samedi 5 septembre 2015

Alexandra Colella et Guillaume Laborier, le samedi 12 septembre 2015

Ann Sundberg et Samuel Le Gall, le samedi 12 septembre 2015



EXPOSITIONS...



CONSTRUCTION / COMPOSITION - LE CORBUSIER / LUCIEN HERVÉ

DU MARDI 6 OCTOBRE AU SAMEDI 12 DÉCEMBRE 2015

MÉDIATHÈQUE

Portrait photographique d'une œuvre architecturale et de son créateur Pierre Jeanneret par le regard intime d'un grand photographe d'architecture, Lucien Hervé.

JUSQU'EN DÉCEMBRE 2015

LA VILLE AUTREMENT

MÉDIATHÈQUE DE BIOT ET RÉSEAU MA-MEDIATHÈQUE

Le réseau des médiathèques de la Casa explorera la thématique de la Ville autrement à travers une succession d'actions culturelles à la découverte de différents univers : l'œuvre emblématique de Le Corbusier, les créations de l'artiste numérique contemporain, Istvan, la ville saisie par le regard cinématographique avec le mois du film documentaire, la ville rêvée dans les comics...

> Plus d'infos sur ma-mediathèque.net

VESTIGES CONTEMPORAINS

DU 19 SEPTEMBRE AU 2 JANVIER 2015

MÉDIATHÈQUE

La médiathèque invite deux artistes biotois, Antoine Pierini, verrier, et Gaëtan Essayie, créateur de bijoux, à poursuivre le dialogue entre création contemporaine et héritage culturel réinterprétant et déstructurant jarres et amphores, contenants d'argile qui ont marqué l'activité commerciale de Biot pendant des siècles.

« J'ai choisi, explique Antoine Pierini, d'aborder l'exposition à la manière d'un archéologue ou d'un plongeur à la découverte des vestiges du passé, de notre passé. L'image d'une épave échouée au fond de la mer s'est alors imposée à moi ». Pour composer son hommage au patrimoine biotois, A. Pierini s'est associé au créateur de bijoux Gaëtan Essayie qui a réalisé les structures métalliques sur lesquelles reposent les amphores afin de leur donner une autre dimension. Leur travail prend alors de l'ampleur, l'ensemble évoquant une cargaison d'épave romaine échouée et reposant sur les fonds marins.



DU 26 SEPTEMBRE AU
25 OCTOBRE 2015

DE FER ET DE
TERRE & TRACES

SALLES D'EXPOSITIONS
MUNICIPALES

Claude Durrieu et Denise Angelis, alias Chiffon et Silange, proposent une double exposition de sculptures de femmes aux formes généreuses et de peintures portées par la lumière et le mouvement.

En savoir plus page 37.



D'UNE COULEUR, L'AUTRE

DU 2 OCTOBRE AU 3 JANVIER 2016

LE CLOS DES ARTISTES

Les tableaux de Véronique Denoyel sont des couleurs qui débordent de son esprit. Riches de son expérience dans le milieu artistique notamment en maquettage textile, ses toiles parlent de ses émotions qu'elle tisse tels des fils qui s'entremêlent en fonction de son humeur et de ses envies au jour le jour. « C'est important pour un artiste de diffuser son travail en dehors des salles d'expositions classiques. Un restaurant c'est le lieu de convivialité et de détente, les gens sont là pour apprécier un moment, ils ont le temps d'apprécier leur environnement. Mettre ses murs au service des artistes, c'est forcément aimer l'art, je suis heureuse de cette rencontre avec le Clos des Artistes » se réjouit l'artiste Véronique Denoyel.

DU MERCREDI
16 DÉCEMBRE

AU 9 MARS 2016

L'ÉCOLE DES
LOISIRS, 50 ANS
DE CRÉATION

MÉDIATHÈQUE

Exposition de dessins originaux et d'affiches emblématiques de l'École des loisirs

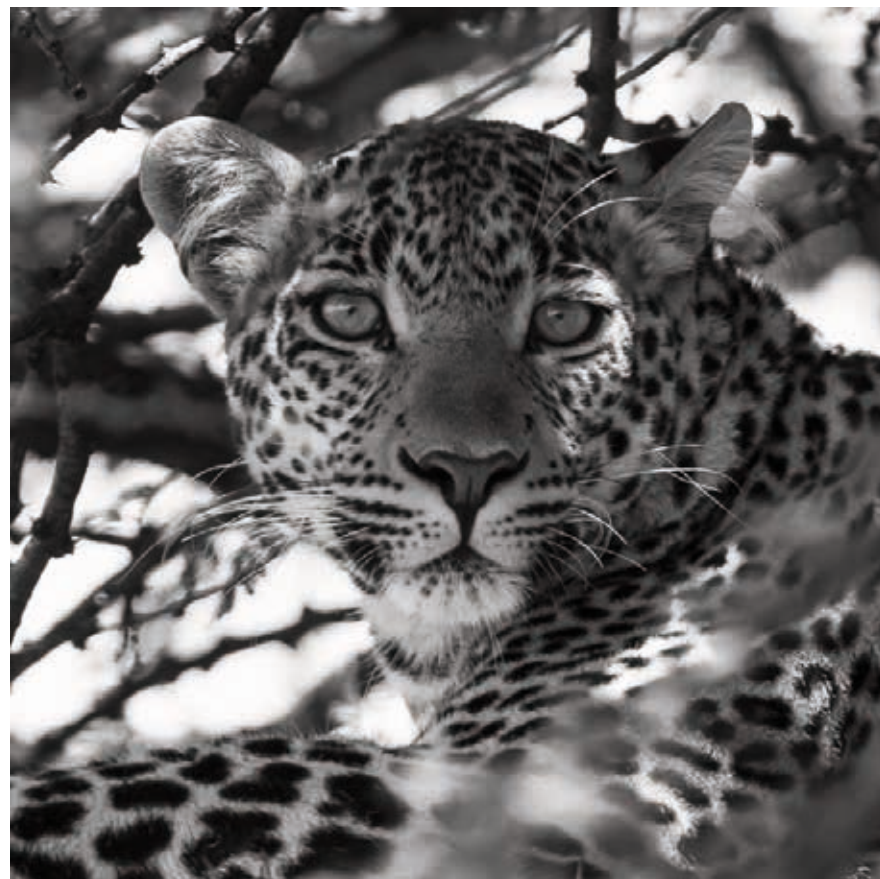
PORCELAINE, PORCELAINES

DU 10 OCTOBRE AU 6 MARS 2016
MUSÉE D'HISTOIRE
ET DE CÉRAMIQUE BIOTOISES

Pour évoquer l'art délicat de la porcelaine artisanale, le Musée d'Histoire et de Céramique a convié Christiane Filliatreau qui crée ses œuvres dans le confort de sa maison au cœur du Luberon et Serge Dos Santos dont l'atelier est situé à Vallauris, cité des céramistes. Christiane Filliatreau façonne la matière pour traduire ses émotions. Ses réalisations se distinguent en plusieurs familles qu'elle étoffe au fil du temps et de ses passions. La gamme de couleurs de ses pièces est volontairement restreinte; celles-ci sont tantôt laissées nues, tantôt émaillées de monochromes noirs ou blancs, parfois un peu de rouge tel un fil conducteur. Seuls comptent la qualité intrinsèque du matériau et le traitement des surfaces. Serge Dos Santos quant à lui s'enrichit d'un averse questionnement de son entourage. Une grande partie de son travail utilise une multitude d'éléments, une métaphore des expériences de la vie que l'on accumule et qui nous façonnent tout au long de notre parcours. Il s'inspire de ses multiples voyages, qui renforcent sa curiosité. La matière est pour lui un langage universel. La relation entre la forme et le volume pourrait être associée à un dialogue entre élan et immobilité. Notez que le musée est aussi un espace de découverte de l'histoire et du patrimoine de Biot, liés, grâce à l'importance et à la qualité de ses gisements d'argile et de pierre à four, à la céramique, qui a largement participé au développement et à la renommée de la ville.

Vernissage de l'exposition, samedi 10 octobre à 11h

> <http://musee-de-biot.fr>
Tél. 04 93 65 54 54



LES ANIMAUX

DU 30 OCTOBRE AU 29 NOVEMBRE 2015
SALLES D'EXPOSITIONS MUNICIPALES

Le Photo Club de Biot propose son exposition annuelle sur le thème des animaux. Et, cette année, leur invité est Jean-Louis Cresp, photographe animalier. Né à Grasse, Jean-Louis Cresp a toujours été passionné par l'image et le son. Il a interrompu sa carrière d'informaticien en 2008 pour se consacrer exclusivement à la photographie, animalière en premier lieu. Les animaux du Mercantour ou de la Camargue lui offrent sans détour ses premières émotions.

> www.galerie-photo-jlc.com

VERRIALES 2015 - DOUBLE

GALERIE INTERNATIONALE DU VERRE

Les Verriales : un événement à part entière, né en 1989, un rendez-vous incontournable, même pour les esthètes qui pensent avoir tout vu. Chaque année, elles regroupent plus de 30 artistes autour d'une thématique toujours renouvelée. C'est l'occasion de découvrir des créations exclusives, des œuvres réalisées spécialement pour cet événement où l'excellence est au rendez-vous de la qualité, de la diversité et de la créativité.

> www.galerieduverre.com



LIBERTÉ, J'ÉCRIS TON NOM

28 NOVEMBRE 2015 - 7 MARS 2016
MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

Dialogue entre poésie et peinture autour de "Liberté, j'écris ton nom", poème de Paul Eluard, l'exposition traite de l'amitié qui a lié le poète Paul Eluard à Fernand Léger et de leur commun engagement pour un art vrai, à la fois réaliste et poétique. Elle revient sur leur principale collaboration autour du poème «Liberté», devenu l'emblème de la résistance artistique durant la dernière guerre. L'exposition est organisée en collaboration avec le musée d'art et d'histoire de Saint-Denis.



24 VOILETS DE NOËL

DÉCEMBRE 2015
BIOT VILLAGE

Du 1^{er} au 24 décembre, 24 paires de volets de la rue Saint-Sébastien jusqu'à la place des Arcades vont s'ouvrir pour dévoiler des œuvres inédites et former une exposition à ciel ouvert.



ÉVÉNEMENTS...

OCTOBRE

DU 29 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE MA MÉDIATHÈQUE EN FÊTE MÉDIATHÈQUE

Lectures, ateliers et rencontres sont au programme de cette 1^{ère} édition d'une semaine consacrée à la lecture à haute voix.

JEUDI 1^{ER} OCTOBRE À 10H BÉBÉS LECTEURS

MÉDIATHÈQUE
Lectures et comptines pour les enfants de 0 à 3 ans. Inscription au 04 89 87 73 00.



VENDREDI 2 OCTOBRE À 17H30 AVANT LA GLOIRE

MÉDIATHÈQUE
Lectures par Jean-Jacques Beineix dans le cadre de Ma médiathèque en fête. Fernande Olivier est le premier grand amour de Pablo Picasso, ils se rencontrent à Paris en 1903. Le spectacle est l'évocation de ses années formidablement créatives en chansons et poésies.

SAMEDI 3 OCTOBRE À 16H30 LA ROUTE DE LA SOIE

SALLE DES ASSOCIATIONS
Conférence de Chantal Daupez, professeur spécialiste de l'Asie sur la route de la soie. Un moment proposé par l'association Arezzo.

SAMEDI 3 OCTOBRE À 20H45

MISA CUBANA DE J.-M. VITIER

ÉGLISE STE MARIE-MADELEINE
Dans le cadre du 2^{ème} Festival de Chœurs. Entrée : 15€ le concert. Tarif réduit : 10€. Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans. Plus d'infos page 36.

MARDI 6 OCTOBRE À 15H30 DES VILLES AU CINÉMA

MÉDIATHÈQUE
Projections gratuites sur le thème de la ville.

MARDI 6 OCTOBRE SORTIE CULTURELLE DU MUSÉE

Sortie proposée par les Amis du Musée de Biot à la découverte des bastides médiévales dans la plaine d'Albenga. Tél. 04 93 65 54 54.

MARDI 6 OCTOBRE À 16H30 EXPÉRIENCES SCIENTIFIQUES

MÉDIATHÈQUE
Ateliers d'expériences animées par Les Petits Débrouillards dans le cadre de la Fête de la Science. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

MERCREDI 7 OCTOBRE À 14H30 LUMIÈRE ET ARCHITECTURE

MÉDIATHÈQUE
Conférence proposée par Les Petits Débrouillards dans le cadre de la Fête de la Science. Entrée libre dans la limite des places disponibles.



JEUDI 8 OCTOBRE À 10H MUSIQUE !

MÉDIATHÈQUE
Atelier d'éveil musical pour les enfants de 0 à 3 ans. Inscriptions au 04 89 87 73 00.

VENDREDI 9 OCTOBRE À 20H45 MISA TANGO DE M. PALMERI

ÉGLISE STE MARIE-MADELEINE
Dans le cadre du 2^{ème} Festival de Chœurs. Entrée : 15€ le concert. Tarif réduit : 10€. Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans. Plus d'infos page 34.

SAMEDI 10 OCTOBRE À 8H30 GRAND NETTOYAGE D'AUTOMNE

ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE
Rendez-vous sur le parking

SAMEDI 10 OCTOBRE À 9H30 ATELIER « COLLAGES ET COACHING »

SALLE DU CCAS
Atelier proposé par l'association LuminéSens. www.luminesens06.fr



SAMEDI 10 OCTOBRE À 13H INITIATION À LA MÉDITATION

SALLE DU CCAS
Atelier proposé par l'association LuminéSens. www.luminesens06.fr

SAMEDI 10 OCTOBRE À 14H10 RELAXATION GUIDÉE

SALLE DU CCAS
Atelier proposé par l'association LuminéSens. www.luminesens06.fr

SAMEDI 10 OCTOBRE À 20H45 STABAT MATER D'A. DVORAK

ÉGLISE STE MARIE-MADELEINE
Dans le cadre du 2^{ème} Festival de Chœurs. Entrée : 15€ le concert. Tarif réduit : 10€. Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans. Plus d'infos page 36.

DIMANCHE 11 OCTOBRE À 15H FORUM CHORAL

SALLE P. GILARDI
Dans le cadre du 2^{ème} Festival de Chœurs avec la participation des chœurs Biot enchantant, Suo tempore et l'ensemble vocal de Tourrettes-sur-Loup. Entrée libre. Plus d'infos page 36.

SAMEDI 17 OCTOBRE 2015 TOURNOI DE FOOTBALL INTERENTREPRISES

STADE P. BEL
Organisé par Niss'Heart et l'US Biot en présence d'anciennes gloires du football. Voir page 42.

MARDI 20 OCTOBRE À 15H30 DES VILLES AU CINÉMA

MÉDIATHÈQUE
Projections gratuites sur le thème de la ville.

SAMEDI 24 OCTOBRE À 15H30 LE CORPS EXHIBÉ

MÉDIATHÈQUE
Conférence proposée par le Musée de Biot en prolongement de l'exposition se tenant en automne au Musée d'Orsay *Splendeurs et misères des courtisanes*. Christian Loubet explore la démonstration du corps dans l'art, de Courbet et Jeff Koons.

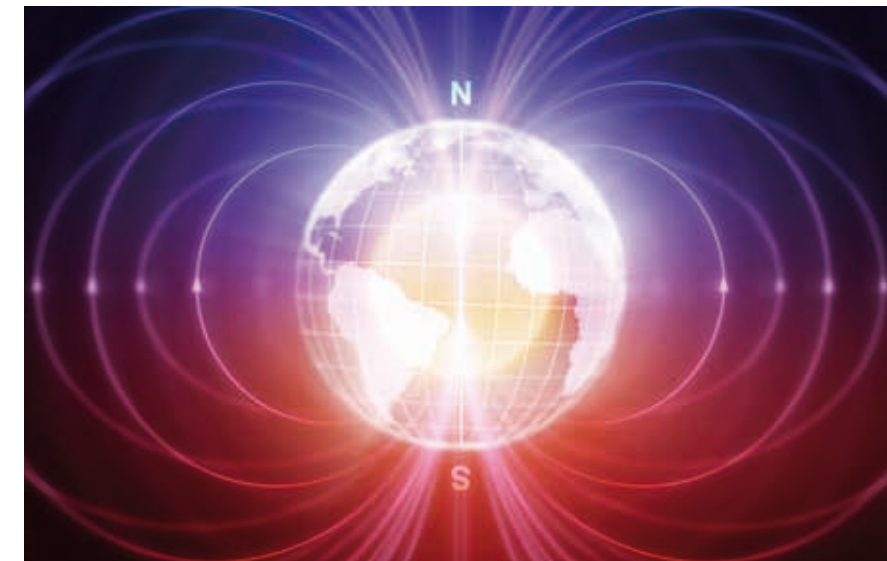
VENDREDI 30 OCTOBRE À 17H30 CAFÉ DES LECTEURS

MÉDIATHÈQUE
Coups de cœurs de lecture, échanges et partage sont au programme de ces cafés littéraires.

JEUDI 15 OCTOBRE À 19H

LE CHAMP MAGNÉTIQUE

SALLE P. GILARDI
Conférence dans le cadre du cycle « La science pour tous » par Yannick Ponty, directeur de recherche au CNRS qui abordera les mécanismes de la création du champ magnétique de la terre. Entrée libre. Voir page 38.



LE CORBUSIER, UNE TRAJECTOIRE MAITRISÉE



SAMEDI 17 OCTOBRE À 15H30

MÉDIATHÈQUE
Conférence par Renaud Barrès, directeur du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de l'Aude sur un architecte hors du commun dont la valeur et l'émotion des réalisations restent l'un des plus bel engagement architectural du XX^e siècle. Entrée libre.

SAMEDI 31 OCTOBRE À 10H
ATELIER « TARTE À LA COURGE »
FOUR COMMUNAL



SAMEDI 31 OCTOBRE À 16H
HALLOWEEN
OFFICE DE TOURISME

La Ville de Biot propose une après-midi festive marquée par la présence d'échassiers, la tenue d'un goûter sur la place des Arcades et un spectacle de feu sur la place de Gaulle.



NOVEMBRE

MARDI 3 NOVEMBRE À 15H30
DES VILLES AU CINÉMA
MÉDIATHÈQUE
Projections gratuites sur le thème de la ville.

MERCREDI 4 NOVEMBRE À 16H30
DES HISTOIRES...
MÉDIATHÈQUE
Lectures pour les enfants à partir de 3 ans.

SAMEDI 7 NOVEMBRE À 10H
ATELIER « FOCCACIA »
FOUR COMMUNAL

SAMEDI 7 NOVEMBRE
JOURNÉE CRÉATIVE
SALLE DU CCAS
De 9h45 à 17h, la thérapeute Florence Czerepacha propose pour cette journée un espace de liberté où la co-création d'une fresque murale en groupe servira de support à la connaissance. Atelier limité à 8 participants.
www.luminesens06.fr

SAMEDI 7 NOVEMBRE À 15H30
LA PRODUCTION ET LE COMMERCE DU VERRE DANS L'ANTIQUITÉ
MÉDIATHÈQUE
Conférence proposée par le Musée de Biot par Katia Schorle, conservatrice du musée d'art classique de Mougins.

DIMANCHE 8 NOVEMBRE
CASTAGNADE
PLACE DE GAULLE
Pour affronter ces premiers frimas de l'hiver, l'Amicale Biotoise des Traditions propose un programme chaleureux et gourmand autour de la châtaigne.



JEUDI 12 NOVEMBRE À 10H
BÉBÉS LECTEURS
MÉDIATHÈQUE
Lectures et comptines pour les enfants de 0 à 3 ans. Inscription au 04 89 87 73 00.

SAMEDI 14 NOVEMBRE À 10H30
REPAIR CAFÉ
BIOT 3000
Réunion d'information sur la création d'un Repair café. Voir p29.

SAMEDI 14 NOVEMBRE À 16H30
L'HOMME MODERNE ET L'ART AU NÉOLITHIQUE
SALLE DES ASSOCIATIONS
Conférence d'Emmanuel Desclaux, archéologue, docteur en Préhistoire et chercheur au Lazaret proposée par l'association Arezzo. Entrée libre.



MARDI 17 NOVEMBRE À 15H30
DES VILLES AU CINÉMA
MÉDIATHÈQUE
Projections gratuites sur le thème de la ville.

SAMEDI 21 NOVEMBRE À 15H30
CHRISTIAN DIOR
MÉDIATHÈQUE
Conférence proposée par le Musée de Biot par Diane Saurat Rognoni.

JEUDI 26 NOVEMBRE À 19H
LES CANAUX IONIQUES
SALLE P. GILARDI
Conférence dans le cadre de « La science pour tous à Biot » par Florian Lesage, directeur de recherche à l'Inserm, qui expliquera ce que sont les canaux ioniques et pourquoi ils constituent une cible majeure des médicaments actuels. Entrée libre.

Le cycle de conférences « La science pour tous à Biot » continue l'année prochaine avec de nouveaux intervenants, grands scientifiques mettant la science à la portée de tous ! En savoir plus page 38.

VENDREDI 27 NOVEMBRE À 17H30
CAFÉ DES LECTEURS
MÉDIATHÈQUE
Coups de cœurs de lecture, échanges et partage sont au programme de ces cafés littéraires.

DÉCEMBRE
DÉCEMBRE 2015
REFLETS DE NOËL
BIOT VILLAGE
Des sapins, des volets féeriques, un jardin de fées, d'elfes et de lutins, une ferme sur la place des Arcades serviront de décors magiques aux animations de Noël comprenant un marché, des ateliers, des démonstrations de souffleurs de verre, des balades en poneys et la visite du Père Noël, etc.
Programme complet page 33



MARDI 1^{ER} DÉCEMBRE À 15H30
DES VILLES AU CINÉMA
MÉDIATHÈQUE
Projections gratuites sur le thème de la ville.

MERCREDI 2 DÉCEMBRE À 16H30
DES HISTOIRES...
MÉDIATHÈQUE
Lectures pour les enfants à partir de 3 ans.

SAMEDI 14 NOVEMBRE À 15H30
VIVRE ENSEMBLE SELON BARTHES
MÉDIATHÈQUE
Conférence par Pauline Laroche-Vachaud, agrégée de lettres, enseignante, membre de l'équipe de recherche E.CRI.RE (Université de Grenoble-Alpes) à l'occasion du centenaire de la naissance de Roland Barthes.



DU 2 AU 16 DÉCEMBRE
PORTES OUVERTES
ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE
Journées portes ouvertes à l'EAC proposées par Célia Bodiguel, professeur de danse classique et contemporaine.



**SAMEDI 5 DÉCEMBRE À 10H
DES HISTOIRES...**

ATELIER « MONTECAO »
Four communal



**SAMEDI 5 DÉCEMBRE À 10H
GESTION DES ÉMOTIONS**

SALLE DU CCAS
Atelier proposé par l'association LuminéSens.
www.luminesens06.fr

**SAMEDI 5 DÉCEMBRE À 13H
INITIATION À LA
MÉDITATION**

SALLE DU CCAS
Atelier proposé par l'association LuminéSens.
www.luminesens06.fr

**SAMEDI 5 DÉCEMBRE À 14H10
LE COUPLE**

SALLE DU CCAS
Atelier proposé par l'association LuminéSens.
www.luminesens06.fr

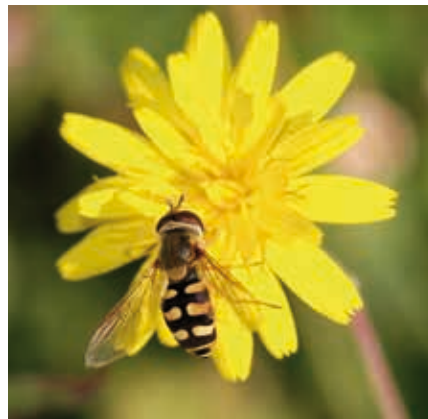
**DIMANCHE 6 DÉCEMBRE DE 8H
À 18H**

ÉLECTIONS RÉGIONALES
DANS VOTRE BUREAU DE VOTE
Pour tout savoir sur votre assemblée régionale :
www.regionpaca.fr



**MERCREDI 9 DÉCEMBRE À 19H
TUER POUR NAÎTRE : LES INSECTES PARASITOÏDES**

SALLE P. GILARDI
Conférence dans le cadre de « La science pour tous », par Éric Wajnberg, directeur de recherche à l'Inra, qui tirera le portrait des insectes parasitoïdes, véritables tueurs en série, qui jouent un rôle majeur dans la régulation des populations d'insectes. Entrée libre.



**JEUDI 10 DÉCEMBRE À 10H
MUSIQUE !**

MÉDIATHÈQUE
Atelier d'éveil musical pour les enfants de 0 à 3 ans. Inscriptions au 04 89 87 73 00.

**DIMANCHE 13 DÉCEMBRE DE 8H
À 18H**

ÉLECTIONS RÉGIONALES
DANS VOTRE BUREAU DE VOTE
Pour tout savoir sur votre assemblée régionale :
www.regionpaca.fr

**MARDI 15 DÉCEMBRE À 15H30
DES VILLES AU CINÉMA**

MÉDIATHÈQUE
Projections gratuites sur le thème de la ville.



MARDI 15 DÉCEMBRE À 19H ET 20H30

SPECTACLES DE NOËL

SALLE P. GILARDI
Spectacles de Noël des classes de théâtre de l'EAC animés par N. Blazin. Les enfants se produiront à 19h, les adultes et ados à 20h30. Voir page 44.



MERCREDI 16 DÉCEMBRE À 19H30

**AUDITION
DES
CLASSES
DE
MUSIQUE**

SALLE P. GILARDI
Auditions des élèves des classes de musique de l'EAC.



PAROISSE

Tél : 04 93 65 00 85
> www.ndsagesse.com

Permanence pour baptêmes, mariages

Tous les mercredis de 16h à 18h
Presbytère, Biot.

MESSES

Tous les dimanches à 9h15 à Valbonne et à **11h** à Biot et Sophia.

Tous les mercredis à 12h15 à Biot suivie d'un repas partagé au presbytère le 1^{er} mercredi du mois.

CALENDRIER

Prière des mères de 9h à 10h

10h tous les lundis au presbytère suivie de la récitation du chapelet à l'église.

Adoration de 8h à 12h tous les mercredis dans l'église.

Prière des femmes de Marie-Madeleine tous les mercredis de 20h à 21h dans l'église.

Parcours Alpha à Sophia le mercredi soir de 19h30 à 22h - Rencontres ouvertes à tous ceux qui se posent des questions sur la Foi. Repas convivial suivi d'exposés et partages en petits groupes. À Biot tous les mercredis soirs à partir de janvier 2016.

Catéchèse à Biot le samedi de 10h à 12h. Sur inscription.

Vendredi 1^{er} novembre : Toussaint, messes aux heures et lieux habituels des dimanches.

Bénédiction des tombes à 15h au cimetière du village et à 16h à La Rine.

Jeudi 24 décembre : Noël, messe des familles à Sophia à 19h, messe à Valbonne à 22h, messe traditionnelle de minuit à Biot.

Vendredi 25 décembre : messe aux heures et lieux habituels des dimanches.



AGENDA DES SENIORS

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :
Tél. 04 92 91 59 70

TARIF TRANSPORT :
Minibus : 2€ ; Grand bus : 8,30€

Jeudi 15 octobre **COTIGNAC & VARAGES**

Départ à 7h45 et retour vers 19h
Tarif de la journée : 30€ (OT Provence Verte)

Cette journée touristique comprend une visite guidée du village de Cotignac ainsi que de ses grottes et habitations troglodytes, une visite de la crèche panoramique située dans un vieux moulin, un déjeuner dans un restaurant à Cotignac, une visite guidée du musée des Faïences et des ateliers des artisans faïenciers dans le village de Varages et la visite d'un magasin d'usine de faïences.

Du 12 au 16 octobre **SEMAINE BLEUE**

Mardi 13 octobre : Loto dans la salle du foyer à 14h30
Mercredi 14 octobre : Breakfast dans la salle du foyer à 9h30
Jeudi 15 octobre : Atelier coiffure dans la salle du foyer de 13h30 à 16h30

Jeudi 22 octobre **LE JARDIN DE L'ARGELIÈRE - LA GAUDE**

Départ 13h et retour vers 17h30
Visite guidée de 2h à la découverte du jardin naturel en restanques et de la floraison du safran. Vente de plantes - Tarif : 3 €

Jeudi 29 octobre **THE DANSANT A LA SIESTA**

Départ à 13h retour vers 17h30
Entrée gratuite, consommations payantes sur place.

Vendredi 6 novembre **MARCHÉ DE VINTIMILLE**

Départ à 7h45 et retour à 18h30
Journée au marché et déjeuner libre

Mercredi 18 novembre **VISITE DE LA CRYPTTE A NICE**

Départ à 13h et retour à 17h30
Visite guidée de la cryptte archéologique pour se plonger dans les racines de l'histoire de Nice. Tarif de la visite : 2,50€

Jeudi 26 novembre **HUILERIE STE-ANNE A GRASSE**

Départ à 13h et retour à 17h30
Visite guidée gratuite et vente de produits à la boutique d'un moulin authentique toujours en activité

Jeudi 3 décembre **LA FOIRE AUX SANTONS - MOUANS-SARTOUX**

Départ à 13h et retour à 17h30
22 santonniers de toute la Provence exposent et vendent leur production dans l'aquarium de la médiathèque.

Jeudi 10 décembre **LOTO**

Dans la salle du foyer à 14h30. Nombreux lots à gagner.

Vendredi 18 décembre à 14h **SPECTACLE DE FIN D'ANNEE**

Salle P.Gilardi
Réservez votre participation pour assister au spectacle de fin d'année, regroupant les résidents Biotois âgés d'au moins 65 ans et les membres du club Destination Retraite. Un cocktail clôturera cette après-midi festive.

Inscriptions dans la limite des places disponibles, du 1^{er} octobre au 6 novembre au CCAS. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



COLIS DE NOËL

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le Conseil d'Administration du CCAS propose d'offrir un colis gourmand aux doyens de la commune qui manifesteront le souhait de le recevoir.

Pour des impératifs d'organisation, l'enregistrement des réservations se fera auprès de l'accueil du CCAS du 1^{er} octobre au 6 novembre. Au-delà de cette période, le service ne saurait garantir la réservation d'un colis.

Conditions de délivrance : être âgé de 75 ans et plus en cours d'année ; résider de manière effective et permanente à Biot ; faire la démarche volontaire d'inscription pour cette prestation ; être inscrit au Club « Destination Retraite » (inscription gratuite)

Chaque année, une nouvelle liste de bénéficiaires est établie. Aussi, nous rappelons qu'il est nécessaire de renouveler votre souhait de bénéficier du colis, même si vous en avez été bénéficiaire l'an passé. Un bon de réservation nominatif vous sera remis à l'inscription. Celui-ci devra être présenté au moment du retrait de ce cadeau, lors des journées de distribution du 1^{er} décembre au 11 décembre de 13h30 à 16h30

JEUDI 17 DÉCEMBRE À 20H **SPECTACLE DE DANSE**

SALLE P. GILARDI
Chacun est invité au traditionnel spectacle de danse jazz de l'école de danse de l'EAC afin de partager un moment d'enthousiasme et de bonheur avec les élèves et les professeurs. « La lumière est l'espoir...L'espoir est dans le chemin de la lumière... ». Kati, Angelo et les classes participantes vous attendent !!

VENDREDI 18 DÉCEMBRE À 17H30 **CAFÉ DES LECTEURS**

MÉDIATHÈQUE
Coups de cœurs de lecture, échanges et partage sont au programme de ces cafés littéraires.

SAMEDI 19 DÉCEMBRE À 10H **ATELIER**

« NAVETTES À L'ORANGE »
FOUR COMMUNAL

SAMEDI 19 DÉCEMBRE À 17H **C'EST LA VIE**

MÉDIATHÈQUE
Un spectacle à partir de 2 ans par la compagnie « 1, 2, 3 Soleil » qui se regarde et se lit comme un poème. Entrée libre sur inscriptions auprès de l'espace Jeunesse ou au 04 89 87 73 00 à partir du 17 novembre.

MERCREDI 23 DÉCEMBRE À 10H **ATELIER « FOUGASSOUN »**

FOUR COMMUNAL

MERCREDI 23 DÉCEMBRE À 16H30 **CINÉ GOÛTER**

MÉDIATHÈQUE
Projection de dessins animés adaptés d'albums de l'École des loisirs.

SAMEDI 26 DÉCEMBRE À 10H **ATELIER**

« FOCCACIA SURPRISE »
FOUR COMMUNAL



MERCREDI 30 DÉCEMBRE À 16H30 **CINÉ GOÛTER**

MÉDIATHÈQUE
Projection de dessins animés adaptés d'albums de l'École des loisirs.

PERMANENCES

GUILAINE DEBRAS, MAIRE DE BIOT, reçoit les Biotois sans rendez-vous de 8h30 à 12h les **samedis 17 octobre, 14 novembre et 12 décembre** en Mairie annexe ; et les **samedis 31 octobre, 28 novembre et 19 décembre** en Mairie principale.

LA CONCILIATRICE DE JUSTICE reçoit exclusivement sur rendez-vous, **tous les mardis après-midi, à partir de 16h30** en Mairie annexe. Tél. 04 92 90 49 10.

OPÉRATION FAÇADES : contacter le service Urbanisme pour rencontrer un conseiller. Tél. 04 93 65 78 89

MÉDIATION POUR LES JEUNES : de 14h à 17h le mardi en Mairie annexe et le jeudi en Mairie principale. Plus d'infos page 44.

ADIL 06 : l'agence départementale pour l'information sur le logement des Alpes-Maritimes tient sa permanence **tous les 3^e lundis du mois de 13h30 à 16h** au CCAS. Tél. 04 92 91 59 70





Entrée
libre

REFLETS de NOËL

1^{ER} - 31 DÉCEMBRE 2015
BIOT VILLAGE

Ateliers pour enfants
Ferme aux animaux
Marché gourmand
Marché créatif
Volets de l'Avent
Spectacles

RENSEIGNEMENTS
Office de Tourisme - 04 93 65 78 00
tourisme@biot.fr - www.biot.fr

WWW.BIOT.FR

BIOT
la commune